UNIVERSITE PAUL SABATIER - TOULOUSE

UNITES MEDICALES

ANNEE 1971 N° 91

ETIENNE ESQUIROL

SA FAMILLE, SES ORIGINES
SES ANNEES DE FORMATION

THESE

Pour le Doctorat en Médecine

Présentée et soutenue publiquement en Juin 1971

PAR

MONIQUE DUMAS

Ancienne Externe des Hôpitaux

Membres du Jury

MM. SENDRAIL — *Président*

GERAUD
PLANQUES
GAYRAL — *Assesseurs*
OULES
MORON — *Suppléants*

1 9 7 1

IMPRIMERIE « LA TYPO-LINO »
14, Rue Cujas, 14
TOULOUSE

ETIENNE ESQUIROL

SA FAMILLE, SES ORIGINES
SES ANNEES DE FORMATION

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41536520_0034

UNIVERSITE PAUL SABATIER - TOULOUSE

UNITES MEDICALES

ANNEE 1971 N° 91

ETIENNE ESQUIROL

SA FAMILLE, SES ORIGINES
SES ANNEES DE FORMATION

THESE

Pour le Doctorat en Médecine

Présentée et soutenue publiquement en Juin 1971

PAR

MONIQUE DUMAS

Ancienne Externe des Hôpitaux

Membres du Jury

MM.	SENDRAIL	*Président*
	GERAUD	
	PLANQUES	*Assesseurs*
	GAYRAL	
	OULES	*Suppléants*
	MORON	

1 9 7 1

IMPRIMERIE « LA TYPO-LINO »
14, Rue Cujas, 14
TOULOUSE

UNIVERSITE PAUL SABATIER

TABLEAU DU PERSONNEL

Président de l'Université .... MM. LARENG
1er Vice-Président ..... MATHIS
Directeur de l'Unité de Sciences Méd. Toul.-Purpan MONNIER
Directeur de l'Unité de Sciences Méd. Toul-Rangueil ENJALBERT

DOYENS HONORAIRES

MM. LAZORTHES CALVET.
GORCE. BRUSTIER.

PROFESSEURS HONORAIRES

MM. VALLOIS. BUGNARD. CALMETTES.
TAPIE. VINCENT. THOMAS
DELAS. MOREL. LAGROT.
RISER. BOUISSET. DULUCQ

PROFESSEURS

Cliniq. Médic. et Cardiolog. . MM. DARDENNE.
Clinique Médicale Sud.. .. GADRAT.
Clinique Chirurgicale.. .. .. FICAT
Cliniq. Chirurg. A et Gynécol. POULHES.
Clinique Chirugicale B et du Cancer.. .. .. GRIMOUD.
Clinique Chirurgicale Infantile et Orthopédique. .. .. .. PASQUIE.
Clinique Chirurgicale Orthopédique et Traumatologique.. RIEUNAU.
Cliniq. de Chir. Cardio-Vasc. ENJALBERT.
Cliniq. des Mal. cut. et syph. BAZEX
Clin. des Mal. des Voies urin. LHEZ.
Cliniq. des Mal. infectieuses. ARMENGAUD M.
Clinique des Maladies Infantiles et Puériculture.. .. SOREL.
Cliniq. Méd. de la Prem. Enf. BARDIER.
Clinique de Neuro-chirurgie.. LAZORTHES.
Cliniq. Neurolg. et Psychia. GERAUD.
Clinique Obstétricale.. .. .. PONTONNIER.
Clin. Odonto-Stomatologique. CADENAT.
Clinique Ophtalmologique. .. N.....
Clinique O. R. L. et Chirurgie Maxillo-Faciale.. .. .. .. CALVET.
Clin. de Pneumo-Phtisiologie. DELAUDE.
Clinique Rhumatologique.. .. RUFFIE, René.
Accouch. et Obstét. sociale.. MONROZIES
Anatomie.. .. .. BASTIDE
Anatomie Pathologique.. .. FABRE, Jacques.
Anesthésie et réanimation .. LARENG Louis
Bactériologie et Virologie. .. ENJALBERT, Mme
Biophysique Médicale A.. .. AUVERGNAT.
Biophysique Médicale B.. .. BRU.
Chimie Biologique.. .. .. .. VALDIGUIE, Paul.
Electro-Radiologie .. .. .. MARQUES.
Embryologie Générale. .. .. BROUSSY, Jean.
Hématologie.. .. .. RUFFIE, Jacques.
Histologie.. .. .. BIMES.
Hydrologie Thérap. et Climat. N...
Cardiologie clinique expérim. N...
Hygiène et Médecine Sociale. MONNIER.
Immunologie .. .. DUCOS.
Médec. Lég. et Méd. du Trav. PLANQUES.
Pathologie Chirurgicale.. .. DAMBRIN.
Path. Gén. et Méd. Expérim. SENDRAIL.
Pathologie Médicale.. .. .. RIBAUT.
Physiologie. .. .. LAPORTE, Yves
Physiologie Appliquée et Pharmacologie.. .. .. BAISSET.
Sémiologie et Clinique Médicale.. .. .. LAPORTE, Jacques
Thérapeutique. .. .. DARNAUD

PROFESSEURS A TITRE PERSONNEL

Anatomie Pathologique.. .. MM. BOUISSOU.
Histologie et Embryologie. .. GUILHEM.
Biochimie Médicale.. .. .. DOUSTE-BLAZY.
Histologie et Embryologie .. PLANEL
Oto-Rhino-Laryngologie. .. .. CLAUX.
Pathologie Médicale.. .. .. BOULARD.
Physiologie. .. .. MONTASTRUC.
Physiologie. .. .. BESSOU
Physique Médicale. .. .. .. COMMANAY
Pneumo-Phtisiologie.. .. .. MIGUERES.

PROFESSEURS SANS CHAIRE

Anatomie Pathologique.. .. MM. FABRE, Jean
Bactériologie, Parasitologie, Virologie.. .. .. LARENG Mme M.B
Biochimie Médicale.. .. .. VALDIGUIE, Pierre.
Chirurgie Générale.. .. .. GEDEON.
SARRAZIN.
Chirurgie Thoracique et Cardio-Vasculaire.. .. .. .. MM. ESCHAPASSE.
Electro-Radiologie .. .. .. PONS.
Electro-Radiologie .. .. .. ROULLEAU.
Médecine générale et thérapeutique .. .. BOLLINELLI
Ophtalmologie.. .. .. DEODATI.
Pédiatrie.. .. .. DALOUS.
Neuro-Chirurgie.. .. .. .. ESPAGNO, Jacques.
Médecine Générale et Thérapeutique.. .. .. SUC.
Pédiatrie .. .. REGNIER.
Médecine Générale ..... RIBET.

MAITRES DE CONFERENCES AGREGES

Carcinologie.. .. .. ESTRADE.
Médecine générale et thérapeutique .. .. BES.
Pathologie Expérimentale.. .. GLEIZES.
Médecine Générale.. .. .. ARLET, Jacques.
Dermatologie, Vénéréologie.. DUPRE
Thérapeutique ..... DENARD
Physiologie ..... GERAL J.-P.
Cardiologie ..... BONHOURE
Thér., Réan. méd., Rééduc. font. et Hydr. .. .. SALVADOR M.
Radiologie.. .. .. COMBES Pierre
Pneumo-Phtisiologie.. .. .. ALBAREDE J.-L.
Pédiatrie génétique médicale. ROCHICCIOLI P.
Chirurgie générale. .. .. .. ESCAT Jean
COSTAGLIOLA
Orthop., Traum., Chir. Plast. et Reconstr. .. .. UTHEZA Guy
Urologie.. .. .. PONTONNIER P.
Histol., Embryol., Cytogénét. SOLEILHAVOUP J.
Biophysique.. .. .. GUIRAUD Robert
Physiologie .. .. PAGES Bernard
Parasitologie.. .. .. LARROUY
Im. Hémat. Mal. du Sang. .. BIERME Robert
Anatomie et organogénèse. . JUSKIEWENSKI S.
Médecine interne.. .. .. .. FEDOU.
Médecine générale ..... RASCOL

AGREGES

Médecine Générale.. .. .. MM. CALAZEL.
LE TALLEC.
Chirurgie Générale.. .. .. GAUBERT.
Médecine Légale.. .. .. .. GREZES-RUEFF.
Neurologie et Psychiatrie. .. GAYRAL.
Ophtalmologie.. .. .. BEC.

AGREGES LIBRES

Chirurgie Générale. .. .. .. MM. SOUQUET.
Pathologie Chirurgicale.. .. DIEULAFE.
Obstétrique. .. .. ESPAGNO, Guy.

MAITRE DE CONFERENCES ASSOCIE

Psychiatrie .. .. M. LABOUCARIE.

Secrétaire général de l'Université : M. PRINEAU J.-P.

La Faculté déclare n'être pas responsable des opinions émises par les candidats
(Délibération en date du 12 mai 1891)

UNIV. LEIDEN BIBL.

A M E S P A R E N T S

Avec toute mon affection.

A TOUTE MA FAMILLE

A TOUS MES AMIS

A NOTRE PRESIDENT DE THESE

MONSIEUR LE PROFESSEUR M. SENDRAIL

Professeur de Pathologie Générale et de Médecine expérimentale
Membre correspondant de l'Académie Nationale de Médecine
Secrétaire perpétuel de l'Académie des Jeux Floraux
Officier de la Légion d'Honneur

Vous nous faites le très grand honneur d'accepter la présidence de cette thèse. Nous voulons vous exprimer notre admiration pour votre riche et brillante culture. Votre enseignement a profondément marqué nos années d'études. Veuillez trouver ici l'expression de nos remerciements et de notre très respectueuse reconnaissance.

A NOTRE JURY DE THESE

MONSIEUR LE PROFESSEUR J. GERAUD

Professeur de Clinique Neurologique et Psychiatrique
Médecin des Hôpitaux
Membre titulaire de la Société Française de Neurologie
Chevalier de la Légion d'Honneur

MONSIEUR LE PROFESSEUR J. PLANQUES

Professeur de Médecine Légale et de Médecine du Travail
Médecin des Hôpitaux

MONSIEUR LE PROFESSEUR L. GAYRAL

Professeur de Psychiatrie et de Psychologie Médicale
Médecin des Hôpitaux

MONSIEUR LE DOCTEUR J. OULES

Médecin des Hôpitaux Psychiatriques

MONSIEUR LE DOCTEUR P. MORON

Chargé de Cours à la Faculté
Médecin des Hôpitaux

Vous avez bien voulu vous intéresser à notre travail. Nous vous remercions d'avoir accepté de juger cette thèse. Veuillez trouver ici l'expression de notre profonde gratitude.

Nous voulons remercier aussi tous ceux qui nous ont aidé par leurs conseils ou par leurs recherches, et tout particulièrement :

MONSIEUR LE PROFESSEUR GAYRAL

qui a bien voulu nous confier ce travail et nous prodiguer ses conseils.

MONSIEUR LE DOCTEUR CHABBERT

qui a guidé nos premiers pas dans la recherche historique, et auprès de qui nous avons toujours trouvé conseils et encouragements.

MONSIEUR LE DOCTEUR TIMBAL

qui nous a confié les documents qu'il possédait grâce auxquels nous avons pu orienter nos recherches.

Le mot et le silence, la main qui pèse et le regard qui juge et qui convainc, il n'est pas, pour guérir, d'armes plus sûres, si par elles s'affirme une autorité dotée de savoir, de vigilance et de compassion. Dans l'acte médical valent d'abord l'exemple d'un caractère, la persuasion d'une culture, l'attention d'une âme dressée à comprendre d'autres âmes. Rien n'y importe autant que don de soi. Encore, avec soi, faut-il avoir à donner beaucoup. Encore faut-il que le médecin ait lentement appris à se faire homme, inimitablement homme, riche au surplus de tout ce que la mémoire méditée d'un inépuisable passé spirituel lui permet d'assumer de plénitude humaine.

M. SENDRAIL.
« Le serpent et le miroir ».

Statue d'Esquirol — Hôpital de Charenton.

INTRODUCTION

Au XVIII[e] *siècle, le Languedoc a vu naître deux hommes qui deviendront les pionniers de la psychiatrie française : Philippe Pinel et Etienne Esquirol. Si Pinel est célèbre — n'est-ce pas lui qui a libéré les aliénés de leurs chaînes, image frappante suivant l'histoire traditionnelle — et si de nombreux travaux lui ont été consacrés, Esquirol est moins connu. Il est cité parmi les grands cliniciens du XIX*[e] *siècle, mais sans être particulièrement distingué des autres.*

Pinel a joué un rôle éminent dans l'histoire de l'aliénation mentale. A une époque où les idées philanthropiques des philosophes encyclopédistes se répandaient en Europe, où l'aspiration à la justice et à l'égalité entre les hommes, au bonheur et à la libération de l'humanité toute entière se faisait jour, les conceptions sur la folie se modifiaient. Le fou devenait un malade qui avait droit non seulement à des soins, mais aussi « à la pitié et au respect » (119). *Un mouvement se dessinait à cet égard en Europe avec Tuke en Angleterre, Chiaruggi en Italie, Daquin à Chambéry. Mais Pinel créa véritablement la psychiatrie, discipline médicale avec des bases scientifiques, où le médecin prend en charge le malade mental. Par un travail approfondi d'observation et d'analyse qui rompait avec la tradition de compilation des auteurs anciens, il ouvrit une ère scientifique et thérapeutique.*

Cependant, si Pinel créa la psychiatrie moderne, n'est-ce pas à Esquirol que l'on doit la diffusion et l'extension des idées et des réformes de son maître ?

L'œuvre de Pinel, commencée à Bicêtre, se poursuivit à la Salpêtrière où il implanta ses réformes : séparation et isolement des aliénées suivant le degré de leur affection, observations cliniques, établissement de cadres nosographiques, recherches thérapeutiques. Esquirol participa à ces réformes et prit ensuite le relai. Non seulement il continua cette œuvre, mais il la développa, contribuant ainsi au rayonnement et à l'importance mondiale de la psychiatrie française à cette époque.

C'est par lui que les réformes de Pinel se propagèrent en France où il entreprit de visiter les établissements pour aliénés afin de proposer les modifications à effectuer. Il inaugura le premier cours sur l'aliénation mentale, faisant entrer celle-ci dans la médecine. Il fonda ainsi l'école des psychiatres du XIX^e^ siècle avec Voisin, Leuret, Trélat, Calmeil, Moreau de Tours, Falret, Baillarger. Non seulement clinicien, il se fit aussi architecte pour établir les plans des hôpitaux afin que ceux-ci soient adaptés le mieux possible à l'accueil et aux soins des aliénés. Enfin, convaincu de la nécessité d'améliorer le régime juridique des aliénés, il participa à l'élaboration de la loi de 1838, mais il n'en approuva pas toutes les dispositions.

Il est peu de questions psychiatriques qu'Esquirol n'ait abordées, amplifiées, clarifiées, qu'elles soient cliniques, thérapeutiques, nosographiques, administratives, médico-légales ou statistiques. Il réunit toutes ces recherches dans son traité « Des maladies mentales ».

Homme cultivé, à l'esprit ouvert aux idées classiques et modernes, il constitua une bibliothèque très importante où voisinent les ouvrages anciens et d'époque qu'il légua à l'hôpital de Charenton et que l'on peut toujours y voir de nos jours.

Connu et très estimé en Europe par ses contemporains, il fit rayonner le renom de la psychiatrie française et son influence se perpétua à travers ses élèves.

L'œuvre d'Esquirol ne fut donc pas négligeable et c'est en partie à lui que nous devons l'essor de la psychiatrie moderne. Nous avons été étonnée que les travaux qui lui ont été consacrés soient si peu nombreux. Il nous a paru intéressant d'essayer d'en savoir davantage sur lui. Etudiante dans la ville qui l'a vu naître et où s'est déroulée sa jeunesse, il nous était assez facile de faire des recherches sur sa famille, son cadre de vie, ses études. Nous avons limité ce travail à la nomination d'Esquirol à la Salpêtrière, en 1811, *car il ne nous était pas possible d'effectuer de longues recherches à Paris où il vécut toute sa carrière.*

C'est donc à ses années de formation et à ses débuts dans la carrière médicale que nous avons consacré nos recherches. A partir des documents que nous avons trouvés, nous allons essayer d'apporter quelques précisions sur cette période de la vie d'Esquirol. Nous tenterons de mieux connaître les circonstances, les influences, les événements à travers lesquels il s'est formé et il est devenu non seulement un savant réputé, mais aussi cet homme bienveillant, généreux, attentif à tous, qui aimait répéter : « Il faut aimer les aliénés pour être digne et capable de les servir ».

Nous évoquerons tout d'abord ses origines familiales et le cadre où s'est passée sa jeunesse : Toulouse, Montgiscard et le Languedoc. Nous verrons le rôle important que joua son père dans de nombreuses institutions de la cité toulousaine, dont il fut un des notables.

Nous envisagerons ensuite les années d'études d'Esquirol et l'influence qu'elles purent avoir sur lui, ainsi que les événements révolutionnaires qui eurent lieu à ce moment-là. Une période de sa jeunesse reste sans nouvelle précision, entre 1792 *et* 1798, *années où les archives sont incomplètes.*

Enfin, nous verrons quels furent ses débuts à Paris, études médicales, débuts professionnels et familiaux.

Pour cette étude, nous nous sommes basée sur les documents trouvés dans les archives de la région du Languedoc et de Paris, ainsi que sur différents ouvrages tant médicaux que généraux, qui pouvaient nous apporter des renseignements sur la période où vécut Esquirol pendant la première moitié de sa vie.

— Les Archives municipales de Toulouse, les Archives de la Haute-Garonne et les Archives municipales de Montgiscard nous ont apporté de nombreuses précisions sur la famille et les jeunes années d'Etienne Esquirol.

— Les Archives de Castres, consultées par le Docteur Chabbert, ont donné quelques renseignements sur la famille Mitivié.

— A Montpellier, nous n'avons trouvé aucune mention d'Esquirol, que ce soit aux Archives de l'Hérault ou aux Archives de la Faculté de Médecine.

— Ni les Archives hospitalières de Narbonne, ni les Archives de l'Aude, ni les Archives des Pyrénées-Orientales n'ont procuré de renseignements sur les années passées par Esquirol dans l'Armée des Pyrénées. Les Archives municipales de Narbonne sont en cours de dépouillement et pourront peut-être fournir quelques détails intéressants.

— Les Archives de l'Armée et celles du Val-de-Grâce ne possèdent aucun dossier sur Esquirol.

— A Paris, nous avons consulté :

◆ *Les Archives de la Faculté de Médecine qui ont permis de préciser les dates des études d'Esquirol à Paris,*

◆ *Les Archives de la Seine,*

◆ *Les Archives Nationales qui ne possèdent pas de documents catalogués sur Esquirol,*

◆ *Le Minutier Central des Notaires,*

◆ *Les Archives de l'Assistance Publique où les délibérations du Conseil Général des Hospices civils de Paris sont en cours d'inventaire. Elles contiennent plusieurs documents se rapportant à Esquirol.*

Il n'existe pas de dossier Esquirol à l'Académie de Médecine.

Nous n'avons pas trouvé de dossier d'Esquirol en tant qu'Inspecteur de l'Instruction Publique.

Les Archives de la Préfecture de Police ne possèdent aucun document catalogué se rapportant à Esquirol.

M. l'Abbé Noye, archiviste de Saint-Sulpice, que nous remercions pour ses recherches, nous a procuré la seule référence qui existe sur Esquirol dans les Archives de Saint-Sulpice.

La monographie du Docteur Louis Timbal, le travail le plus complet que nous ayons pu consulter sur Esquirol, a servi de point de départ à notre étude. Nous avons pu aussi prendre connaissance de quelques lettres qu'Esquirol écrivit à son cousin germain, Pierre Esquirol, à Montgiscard, et qui sont conservées par le Docteur Timbal.

Chapitre I.

ORIGINES FAMILIALES ET CADRE DE VIE

— MONTGISCARD.

D'après J. Villain (137), la famille Esquirol est originaire de Baragne, petit village aux confins de l'Aude et de la Haute-Garonne. On retrouve ensuite les Esquirol à Montgiscard dès 1382. Raymond Esquirol y est installé, exerçant la profession de notaire.

Montgiscard, petite ville située à une vingtaine de kilomètres de Toulouse, domine la vallée de l'Hers-Mort. De par sa position, elle prit, tôt dans l'histoire, une certaine importance stratégique. Fortifiée, elle abritait, au début de la Révolution, mille huit cents habitants. Ses remparts ne furent abattus et ses fossés comblés qu'aux environs de 1820.

Sous l'Ancien Régime, elle eut le privilège d'être l'une des douze villes maîtresses du diocèse de Toulouse. Elle avait, à ce titre, le droit d'envoyer des Députés aux Etats de la Province. Elle était aussi le siège de l'une des sept justices subalternes de la Sénéchaussée de Castelnaudary.

Située au centre d'une région fertile, c'était une ville animée, dont les foires avaient un important renom.

De tous temps, les Esquirol firent partie des notables de Montgiscard. Ainsi, le grand-père d'Etienne

Esquirol, Pierre Esquirol (1699-1777), fut consul en 1732, maire de la ville, conseiller du Roi. D'après Villain, il fut aussi député pour le diocèse de Toulouse aux Etats Généraux du Languedoc en 1746 et en 1749.

Négociant, il possédait en outre des terres à Montgiscard et dans les communes avoisinantes. En 1745, il acquit un fief de Demoiselle Sophie de Garaud, ce qui lui donna le titre de coseigneur de Montgiscard.

Il avait épousé en 1724 Marguerite de Gabalda, qui appartenait à l'une des plus vieilles familles d'Ayguesvives, sœur de Jean-François Gabalda, coseigneur de cette ville. Par les registres paroissiaux de Montgiscard (1), nous savons qu'ils eurent plusieurs enfants, dont :

— Jean-Pierre, né en 1727. Il deviendra prêtre et curé d'Ayguesvives.

— Toinette, née en 1733. Elle épousera Etienne-Dominique Combes qui sera le parrain d'Etienne Esquirol.

— Jean-Baptiste et Marc-Antoine, nés le 2 avril 1739. Marc-Antoine ne vécut pas, si bien que c'est à Jean-Baptiste que reviendront les privilèges du droit d'aînesse, avec la coseigneurie de Montgiscard. Jean-Baptiste sera le père d'Etienne Esquirol.

— Guillaume, né en 1741. Avocat au Parlement, il restera à Montgiscard où il sera maire avant la Révolution.

— Jean-Antoine, né en 1745. Il deviendra négociant à Toulouse comme son frère Jean-Baptiste.

⁂

— TOULOUSE.

C'est donc à Toulouse que va s'installer Jean-Baptiste Esquirol. A cette époque, Toulouse était une ville d'environ quarante mille habitants. Située dans l'une des régions les plus riches de France, elle était en concurrence avec Montpellier qui tendait à devenir la capitale économique et administrative du Languedoc. C'est à Montpellier que résidait l'Intendant du Languedoc pour la justice, la police et les finances; c'est à Montpellier que se réunissaient les Etats Généraux du Languedoc. Il ne restait à Toulouse que le Parlement et le Subdélégué de la Province.

Pourtant, au XVI[e] siècle, Toulouse avait connu une période très brillante. Scaliger la décrit ainsi :

« Tholose est une plaisante ville,
C'est la plus belle ville de France,
Ce sont des palais que ses maisons. » (106).

La ville prit cet éclat artistique grâce au développement de l'architecture civile. A cette époque, le commerce du pastel florissait à Toulouse et permit la formation d'un riche corps de marchands, tels Bernuy, Assézat, qui se firent construire de somptueux hôtels.

Le pastel du Lauragais, qui s'écoulait par Toulouse, était considéré comme le meilleur parce que les paysans savaient se plier aux règles d'une culture minutieuse. Ses débouchés étaient importants dans une Europe de plus en plus riche, où se développait la draperie de luxe. Mais, peu à peu, l'indigo repoussa le pastel et le commerce dépérit.

Toulouse entra alors dans une période de stagnation économique persistante. Si le XVIII[e] siècle fut marqué en France par le renouveau des méthodes rura-

les, par le progrès du commerce, Toulouse prit peu part à ce mouvement. Seule, l'industrie textile s'établit progressivement dans la ville et la campagne avoisinante, coton, étoffes bon marché dont la chaîne était de soie et la trame de laine (grisette, ferrandine, mignonnette) qui se vendaient en France, en Italie et jusqu'en Amérique.

Par contre, le commerce était plus favorisé que la grande industrie. A côté du commerce des grains assez développé dans cette région riche en céréales, le trafic des laines était très important. L'importance de la draperie ne cessa d'augmenter dans le Languedoc jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle. Tous les intendants de l'époque, de Baville à Balainvilliers, ont insisté dans leurs Mémoires sur cette activité qui était la source première de la prospérité de la Province. Les négociants en textile de Toulouse acquirent une place importante parmi les marchands de la ville et jouèrent un rôle notable dans la vie de la cité.

Et si, dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle, la vaste crise qui ébranla le commerce et l'industrie des étoffes en France affecta aussi le négoce toulousain, si la concurrence de Montpellier se fit sentir de plus en plus, il ne fait cependant nul doute « que les vestiges des splendeurs marchandes de la ville n'aient été pour une bonne part conservés dans les mains des grands négociants d'étoffe toulousains. » (Marinière, 102).

Jean-Baptiste Esquirol allait très vite prendre une place enviable dans ce corps des marchands d'étoffe. Il épousa, le 29 juillet 1760, en la paroisse Saint-Etienne, Jacquette-Bernarde Montiès, fille majeure de Jeanne Collange et de Pierre Montiès, négociant dont il devint l'associé. On peut trouver mention de ce mariage dans les registres paroissiaux de Saint-Etienne de Toulou-

se (2) : « ... Monsieur Jean-Baptiste Esquirol, bourgeois de notre paroisse, fils mineur de Monsieur Pierre Esquirol, maire ancien et alternatif et coseigneur de la ville de Montgiscard, et de Demoiselle Marguerite de Gabalda, et Demoiselle Jacquette-Bernarde Montiès, aussi de notre paroisse, fille majeure de Monsieur Pierre Montiès, négociant et Demoiselle Jeanne Collange d'autre part, ayant passé acte de mariage retenu par Me Boyer, notaire de cette ville... »

Par ce contrat (16), nous pouvons connaître les termes de leur association. La moitié de la dot de la jeune fille, soit 15 000 livres, restait aux mains de son père pour faire fonds dans le commerce, et 7 600 livres étaient données par le père du marié pour compléter. La donation faite par le père à son fils en terres, maisons, biens, était d'une valeur de 40 000 livres, somme importante pour l'époque.

Négociant en draperie commune, Pierre Montiès était inscrit sur le « Tableau des bons et loyaux marchands » de la ville de Toulouse (15). Cette inscription, dit Marinière, était la consécration d'une importance économique et sociale. En effet, sur les deux mille commerçants environ que comptait Toulouse à la fin de l'Ancien Régime, n'y étaient inscrits que trois cents, distingués de leurs confrères par leur richesse, et surtout par le degré de respectabilité qu'ils avaient atteint.

Nous avons vu que les négociants en étoffe étaient parmi les marchands les plus prospères et les plus notables de la cité. Par les registres de capitation (6), nous avons pu savoir quels étaient les revenus de P. Montiès et de J.-B. Esquirol. Après la venue de J.-B. Esquirol, le commerce se développa. En 1759, P. Montiès avait 3 300 livres de revenus et, en 1775, les deux associés en avaient 5 700. Après la mort de P. Montiès, le

commerce continua à prospérer et J.-B. Esquirol eut, en 1789, un revenu de 6 300 livres. Ils faisaient partie des gens aisés de la ville. Le tiers des négociants avait des revenus variant entre 4 000 et 8 000 livres. Ceux de la noblesse variaient entre 5 700 et 14 000 livres en 1790. Quant aux professions libérales, elles rapportaient en général 2 000 à 5 000 livres.

Nous n'avons pas trouvé de documents sur la famille Montiès, sinon le testament de Pierre Montiès, mort en août 1777. Jacquette semble avoir été la seule enfant qui soit parvenue à l'âge adulte.

Pierre Montiès habitait place de la Pierre, près de l'extrémité de la rue des Changes et de la rue Malcousinat. Le jeune ménage Esquirol allait s'y installer. C'est là que se déroula la vie de la famille jusqu'à la Révolution.

La place de la Pierre qui, agrandie au XIX^{e} siècle, deviendra la Place Esquirol, constituait un des centres importants du vieux Toulouse. Elle tirait son nom des mesures en pierre qui ont longtemps servi pour la vente du blé. Un marché important s'y tenait les lundis, mercredis et vendredis, non seulement pour le blé, mais aussi pour les légumes et les viandes de boucherie. Une halle existait depuis le XIII^{e} siècle, où se pressait la foule des vendeurs et des acheteurs. A côté, les rues des Changes, Temponières, de la Bourse et Malcousinat formaient un riche moulon où les marchands, ambitieux d'accéder au Capitoulat et à la noblesse, avaient élevé de nombreux hôtels qu'ils flanquaient de donjons, et que nous pouvons encore voir de nos jours.

Nous avons trouvé une description sommaire de la maison des Montiès et Esquirol dans les registres de la contribution foncière de 1791 (8), ainsi que dans une annonce de vente, parue dans le « Journal Universel

et Impartial du Département de la Haute-Garonne et Affiches de Toulouse » du 4 avril 1792 (85) : « A vendre : une maison sise petite place de la Pierre, n° 169, à deux corps, le premier sur la rue, consistant en une boutique, magasin en activité et appartements au-dessus; le second sur le derrière, consistant en un magasin, cuisine, cave, appartements, etc... S'adresser à M. Esquirol père... »

Marinière, se basant sur les indications fournies par les inventaires après décès, les bilans des faillis, les registres de contribution foncière, et les contrats d'achat ou de vente, a pu, en les cumulant, obtenir une sorte d'image composite de l'habitation des marchands toulousains où l'on retrouve le plan ci-dessus. Cela nous permet de mieux connaître le cadre de vie d'une famille de négociants à la fin du XVIII[e] siècle : « ... une maison sévère en briques et généralement assez vétuste, le plus souvent à deux étages et en deux corps, parfois en trois, ceinturant une cour qui fait à la fois office d'écurie, de dépôt de bois de chauffage, de buanderie et même de latrines, s'ornant d'un puits auquel s'alimentent les locataires. Le négociant propriétaire se réserve toujours le corps du devant; au rez-de-chaussée, un passage unit la cour à la rue; on y trouve à côté la boutique où se traitent les affaires de détail, occupée par un ou deux commis; plus loin, l'arrière-boutique; à l'intérieur ou de l'autre côté du corridor, les magasins, domaine propre du négociant, où sont placées les marchandises en ballots ou en malles cordées, le tout plombé, prêt à être expédié aux marchands des environs...

» Le premier étage forme une partie de l'appartement du négociant. La cuisine donnant sur la cour est généralement peu avenante : les meubles y sont en état de vétusté et les ustensiles sont surtout d'étain, de cuivre ou de fer; une souillarde y est souvent rattachée. La salle à manger comporte une grande table pour une

dizaine de couverts, quelques chaises et quelques autres menus meubles; la décoration se réduit le plus souvent à une simple tapisserie. La pièce la plus agréable de la maison est le salon, donnant toujours sur la rue : là se trouvent les faïences et l'argenterie... Une galerie joint ces pièces à l'escalier et à une succession de chambres, la plupart sur la rue. La chambre du négociant comprend un ou deux lits confortables, des armoires et des commodes regorgeant de draps et d'étoffes; la décoration est médiocre; attenant à cette pièce, se trouvent toujours un cabinet de toilette et un cabinet de travail. Encore au premier étage, on peut compter deux ou trois chambres en bon état pour les enfants et une pièce où le négociant entrepose les salaisons, les légumes secs et un peu de bois nécessaire à sa consommation personnelle.

» Au second étage, on trouve de petites chambres, la plupart inoccupées, où la literie est moins bonne, mais dont les armoires constituent une réserve de linge et de vêtements; selon les cas, on y fait coucher les amis, les enfants. Parfois, cet étage est réservé aux vieux parents qui y mènent une vie assez indépendante; là couchent aussi les domestiques ou les servantes, leurs chambres se caractérisant par la médiocrité de la literie et l'exiguïté de la pièce. Ici aussi, dans certains cabinets, sont entreposées des denrées venant du domaine rural que possède le propriétaire...

» Au total, une impression de sévérité dans le décor et une sorte d'austérité dans la vie qui s'y déroule. » (102).

Quelques indices recueillis çà et là permettent de se faire une idée de la vie que menaient alors les négociants (102). Par l'intermédiaire de son commerce, le marchand pouvait nouer de multiples et profitables contacts sociaux. Il entrait en correspondance commerciale avec ses fournisseurs et ses clients, recevait des correspondants

venus de loin pour passer des commandes. Marinière cite la déclaration notariée du négociant en laines Authier qui, en 1772, a reçu chez lui un ecclésiastique espagnol en route vers Rome, s'est chargé de son entretien et lui a fourni une certaine somme « car il a été recommandé par une maison de commerce de Bayonne ». En recevant cette personne, Authier dit qu'il fait « ce qui se pratique d'ordinaire entre négociants ». Souvent aussi, le négociant voyageait pour traiter directement ses affaires.

Les marchands avaient en général un ou deux commis (1) et une servante qui s'occupait du service proprement dit. De nombreux négociants ont été commis dans leur jeunesse, et c'est peut-être le cas de Jean-Baptiste Esquirol. Les registres de capitation indiquent qu'avant leur association, P. Montiès avait deux commis, et qu'ensuite, il n'en a plus qu'un. Il est fort probable que J.-B. Esquirol soit venu s'initier au négoce toulousain avant de s'associer avec P. Montiès.

De nombreux négociants possédaient une propriété rurale dont la source principale de revenu semble être la vigne, puis les céréales (blé, seigle, millet ou maïs). Ainsi, ils résistaient mieux à la cherté de la vie due à la crise économique de la fin du siècle, puisqu'ils avaient chez eux les produits de la terre. J.-B. Esquirol possédait des terres à Montgiscard; à la mort de son père, en 1777, il hérita le fief de la Pujade pour lequel il rendit hommage devant le Trésorier Général de France, en 1778 (11). P. Montiès possédait, lui aussi, des terres; elles sont mentionnées dans son testament, mais sans aucune précision de lieu.

Les marchands d'étoffe faisaient donc partie des habitants privilégiés de la cité. Quelle était la vie à

(1) Le commis, chez les négociants, n'était pas un employé, mais un stagiaire.

Toulouse dans la seconde partie du XVIII[e] siècle ? Elle nous est connue par des documents dus à des voyageurs français ou étrangers, ainsi que par les écrits d'un Toulousain, Pierre Barthès, dont le journal est parvenu jusqu'à nous. Ce journal, tenu de 1737 à 1780, nous montre une ville pauvre, encombrée de mendiants, en proie à des disettes fréquentes (91). En effet, entre 1750 et la Révolution, on dénombre cinq disettes. C'est un paradoxe que cette fréquence des disettes dans une région connue pour sa fertilité, mais les rendements étaient moindres qu'actuellement, et le stockage s'effectuait dans de mauvaises conditions, ce qui entraînait de nombreuses pertes. Aussi, s'efforçait-t-on de liquider à l'extérieur les bonnes récoltes, et l'on était sans ressources lors des mauvaises.

Les mendiants se multiplient car les populations rurales affluent des environs mais ne trouvent pas de travail.

Barthès, de nature chagrine, s'appesantit sur les malheurs du temps. Il se lamente sur la misère intolérable et l'excessive cherté des denrées, sur la corruption générale. Ainsi, en 1772, il note l'anéantissement des récoltes à la suite d'un cyclone et des inondations extrêmement importantes qui, en septembre, détruisent de nombreuses maisons et endommagent le moulin du Bazacle. En 1773, des émeutes ont lieu à la Pierre à cause de la cherté du blé.

Des disettes se produisent encore en 1788 et en 1789. Pasquier (112) remarque, qu'en 1789, la misère est grande à Toulouse. Une émeute éclate le 27 juillet au marché pour obtenir la diminution du prix du blé. Des troupes doivent être formées pour empêcher le désordre et le Parlement rend un arrêt contre les accaparements.

Les mœurs des habitants restent rudes, avant la Révolution. Ainsi, en 1776, Barthès écrit : « La corrup-

tion des mœurs et la prostitution effrénée règnent à Toulouse. La religion est tenue dans un mépris de plus en plus grand. » Les condamnations pour vol ou pour crimes divers sont nombreuses; des servantes sont pendues pour des vols minimes — « il est besoin d'exemple pour retenir les domestiques. » —; les maquerelles sont enfermées dans une cage et « mouillées » trois fois dans la Garonne en présence d'une foule réjouie; les condamnés sont exposés au carcan, rompus vifs, fouettés, brûlés.

Mais Toulouse peut présenter un visage plus riant. Les festivités, les cérémonies religieuses sont fréquentes et se déroulent avec un grand faste, processions, feux d'artifice. Il ne se passe pas un mois sans que les Toulousains n'assistent à plusieurs processions. Les manifestations extérieures du culte tiennent une grande place. A côté des fêtes religieuses, les fêtes publiques et privées sont nombreuses.

Madame Craddock, une Anglaise qui voyage en France avec son mari, en 1785, décrit une procession de la Fête-Dieu : « Les fenêtres et les murs sont tendus de vieilles tapisseries, de vieux rideaux, d'étoffes de laine, de draps de lit piqués de roses; les rues sont jonchées de fleurs, ornées de guirlandes, de reposoirs, de drapeaux. La procession est solennelle avec les Capitouls en costume, leurs queues portées par quatre ou même quelquefois six pages magnifiquement habillés. » (120).

« Toulouse est une grande ville vivante et gaie, dit encore Mme Craddock. Les boutiques sont fort proprement tenues, les marchands aimables, prévenants et très honnêtes. La vie y est très bon marché. » Les Craddock visitent tout ce que l'on montre aux voyageurs à cette époque, les églises et les couvents, le trésor de Saint-Sernin et le caveau funéraire des Cordeliers, les nouvelles promenades des bords de la Garonne, l'hôtel du Barry, l'Hôtel de Ville, le moulin du Bazacle et ses

seize meules réunies sous un même toit, le Jardin Royal, créé depuis quelques temps et nommé alors Jardin du Roi, disposé à la française. Mme Craddock le trouve « bien ombragé, planté d'allées d'ormes, avec des bancs en pierre pour se reposer. Des personnes de tous âges remplissaient le jardin, lui donnant un air de fête et de gaieté. »

La ville est animée : « Chaque dimanche, dans l'après-midi, aussi souvent que le temps le permet, des centaines de personnes se rendent dans les restaurants et les cafés, pour y manger, danser, chanter, s'amuser... ». Place Royale (actuellement place du Capitole), « les plaisirs vont leur train : des marionnettes, des singes dansants, des jeux de tout genre, les spectacles attirent les badauds, parmi lesquels plusieurs appartiennent à la meilleure société. » (120).

Voici donc la ville où allait se dérouler la jeunesse d'Etienne Esquirol, ville vivante, gaie, animée, rude par un certain côté, ressemblant à une cité espagnole : « La Toulouse de l'Ancien Régime : une ville espagnole, a-t-on pu dire, par sa rude pauvreté, l'affirmation de sa hiérarchie, ses spectaculaires manifestations de piété. » (139).

⁂

— JEAN-BAPTISTE ESQUIROL.

Les négociants jouaient à Toulouse un rôle important dans la vie de la cité, et luttaient pour accroître la place déjà enviable qu'ils y détenaient. En 1778, la réforme du Capitoulat permit l'accès du Capitole aux négociants. Divisé en trois classes, dont la dernière était ouverte à quatre notables pris parmi les citoyens, le Capitoulat devint pour eux l'ultime but à atteindre.

En fait, dit Marinière, un seul marchand d'étoffe, Joulia, parvint au Capitoulat, entre 1778 et la Révolution.

L'ascension sociale de J.-B. Esquirol paraît exemplaire. Il arriva au faîte de la consécration sociale pour un négociant en étoffe, puisqu'il fut élu Capitoul à la veille de la Révolution.

Mais depuis longtemps déjà, il jouait un rôle non négligeable dans la cité toulousaine. Il eut d'abord des fonctions dans la Bourse des Marchands, tribunal de commerce qui jugeait les contestations et les procès que suscitaient les transactions commerciales. Etablie en 1549, elle était formée de trois marchands, un prieur et deux consuls, élus chaque année par les marchands eux-mêmes. Ils rendaient la justice gratuitement. En 1785, l'Almanach Baour indique qu'ils siègent tous les jours ouvrables de 3 heures à 8 heures du soir (48). Ils jugeaient en première instance, leurs jugements venant par appel au Parlement.

Le 28 décembre 1773, J.-B. Esquirol fut élu deuxième consul, puis il fut élu prieur, en 1779 (15). Le titre d'ancien prieur de la Bourse était très apprécié, car il consacrait la notoriété et la respectabilité de celui qui le portait. Entre temps, il avait été nommé député de la Chambre de Commerce, corps consultatif qui s'occupait des questions concernant l'état et le développement du commerce. Elle se composait du prieur de la Bourse et des deux consuls en exercice auxquels se joignaient les députés, pris parmi les anciens officiers de la Bourse. Elle discutait les projets et les mémoires regardant le progrès des fabriques et des manufactures et l'accroissement du commerce. J.-B. Esquirol fut nommé à plusieurs reprises député (15).

En 1788, il fut aussi choisi par l'Assemblée du Corps de Commerce pour être l'un des quatre commissaires rédacteurs d'un mémoire qui portait sur le sujet

suivant : demander au Roi la permission d'envoyer à l'Assemblée Nationale des députés élus légalement par l'Assemblée du Commerce et représentant ainsi le Corps du Commerce (15). En effet, les négociants, dont le but était de monter dans la hiérarchie et surtout de se faire anoblir par le Capitoulat, n'avaient pu y arriver et stagnaient dans les Conseils Généraux et Politiques. A l'annonce de la convocation des Etats Généraux, en août 1788, ils virent passer un souffle de nouveauté et ils essayèrent d'obtenir une place plus importante dans la vie de la nation.

J.-B. Esquirol n'allait pas tarder à accéder à cette place recherchée par les négociants. Depuis longtemps déjà, il participait à l'administration de la ville de Toulouse. Celle-ci était gérée par des magistrats municipaux appelés Capitouls.

Dès le Moyen-Age, les Capitouls avaient joué un rôle important dans l'administration de la cité. Il y avait huit Capitouls, assistés par des trésoriers, des syndics, des commissaires, des juristes qui préparaient les dossiers et suivaient les différentes affaires. Mais, peu à peu, les Capitouls virent leur pouvoir décroître pendant que l'emprise du pouvoir central pesait davantage sur eux; l'Intendant du Roi les désignait, le Parlement présidait les Conseils Généraux et pouvait suspendre les décisions. Ceci finit par entraîner un alourdissement de l'administration municipale, si bien qu'en 1778 eut lieu une réforme qui rendit son autonomie à la municipalité et lui permit une meilleure efficacité. Elle se composait désormais d'un Conseil Général, d'un Conseil Politique, de quatre commissions (affaires contentieuses, affaires économiques, assiette des impositions, audition des comptes du Trésorier), et enfin du corps municipal proprement dit, formé des huit Capitouls pris

dans les trois classes des habitants, élus par le Conseil Général. Les Capitouls de la troisième classe étaient automatiquement anoblis.

En 1778, J.-B. Esquirol fut nommé député électif du Conseil Général et de la commission de l'audition des comptes du Trésorier (5). Les années suivantes, on le retrouve dans divers conseils et commissions : Conseil Général, Conseil Politique, commission de l'audition des comptes, commission des affaires économiques... (5 et 6).

Mais J.-B. Esquirol fut-il Capitoul ? La tradition l'affirme, pourtant, on ne le retrouve sur aucune des listes capitulaires. En fait, il fut élu dans des conditions particulières, ce qui donna lieu à de nombreuses contestations. En 1787, faisait partie des Capitouls M. Moysset, Procureur du Roi et de la Sénéchaussée. Moysset était donc juge et partie dans certains procès entre le pouvoir central et l'administration municipale. Ainsi, Moysset soutenait depuis plusieurs années un important procès contre la ville, à propos duquel il n'avait pas craint d'abuser de sa situation de Procureur (90). Le Conseil Politique demanda alors l'annulation de son élection au Parlement de Toulouse, celle-ci étant « abusive, illégale, irrégulière et contraire aux arrêts du règlement » (3). Le 18 novembre 1788, l'élection fut cassée et, cinq jours plus tard, J.-B. Esquirol, élu à la pluralité des voix parmi quatre candidats, devint Capitoul en remplacement de Moysset. Mais Moysset ayant fait appel devant le Conseil du Roi, celui-ci cassa l'élection d'Esquirol et déclara valable l'élection en litige. Le 22 février 1789 eut lieu une séance mouvementée du Conseil Politique où l'Assemblée décida de se pourvoir devant Sa Majesté pour obtenir le maintien de J.-B. Esquirol. Toutes ces précisions nous ont été fournies par la consultation des registres de délibérations de l'Assemblée Municipale de

Toulouse (3). Que se passa-t-il ensuite ? D'après Timbal (131), le 14 mars 1789, le Conseil d'Etat, siégeant à Versailles, cassa l'arrêt du Parlement du Toulouse.

De toutes façons, des préoccupations plus importantes allaient survenir. Les événements de la Révolution mirent fin à ce litige et les documents postérieurs n'y font plus allusion.

Ceci explique que le nom d'Esquirol ne fut pas enregistré sur les listes capitulaires, mais on le trouve néanmoins dans la liste des Capitouls de l'Almanach Baour de 1789 (48).

Pendant la Révolution, J.-B. Esquirol continue à participer à l'administration de la commune de Toulouse qui passe aux mains de la Bourgeoisie. La Révolution à Toulouse se déroula sans grand éclat, la ville se contentant de répondre aux impulsions venues de Paris.

Le 29 novembre 1789, J.-B. Esquirol est élu député par le Conseil Général Renforcé pour « porter les doléances de la ville au Roi et à l'Assemblée Nationale », en remplacement du sieur Vignolles qui, élu trois jours auparavant, a refusé pour « raisons personnelles et considérations de la plus haute importance ». Cette charge était-elle peu désirée ? Le 2 décembre, le Conseil Général Renforcé prend connaissance d'une lettre où J.-B. Esquirol s'excuse, certificat médical à l'appui, de ne pouvoir remplir sa tâche pour raison de santé (3).

Le 8 février 1790, il est élu officier municipal suivant la loi de décembre 1789 qui modifie les municipalités. Il restera dans la nouvelle municipalité jusqu'au 6 décembre 1790, date de nouvelles élections où il n'est pas réélu (100).

Pendant la Terreur, J.-B. Esquirol ne figure plus sur aucun document. Après la chute de Robespierre, les représentants du peuple, Mallarmé et Bouillerot, dési-

gnent une nouvelle municipalité d'esprit nettement anti-terroriste où réapparaissent les hommes de 1789 et où figure J.-B. Esquirol. La réaction thermidorienne s'accentue encore à Toulouse avec l'arrivée du représentant du peuple, Laurence. Le nouveau corps municipal, où J.-B. Esquirol siège toujours, nommé le 29 prairial an III (17 juin 1795), est de tendance plus éclectique, mais les éléments modérés de la bonne bourgeoisie y dominent encore.

C'est alors qu'un nouveau durcissement a lieu, lorsque les royalistes relèvent la tête. Plusieurs lois révolutionnaires sont remises en vigueur, avant même le 13 vendémiaire an IV (5 octobre 1795). Lors de la réorganisation de la municipalité de Toulouse après vendémiaire, J.-B. Esquirol et les autres bourgeois modérés sont écartés et remplacés par des républicains éprouvés, hommes politiques effacés depuis la Terreur (100).

Pendant le Directoire, les Jacobins règnent sur Toulouse, alors que le reste du département demeure beaucoup plus modéré.

J.-B. Esquirol se retire à Montgiscard où il est élu président de l'administration municipale, en brumaire an IV (novembre 1795), comme en témoigne le registre des délibérations municipales de Montgiscard (24). Il devait y rester jusqu'au 25 nivôse an VI (14 janvier 1798), date où il donna sa démission, « des affaires de la dernière importance, un voyage qu'il doit faire à Toulouse l'empêchant de se consacrer suffisamment à la chose publique ». Les membres de l'administration municipale voulurent refuser cette démission, désolés de la perte d'un membre « aussi précieux par sa lumière, son zèle et son assiduité que recommandable par sa vertu publique et privée » (24).

A partir de cette date, nous n'avons plus trouvé de trace de J.-B. Esquirol dans l'administration municipale de l'une ou l'autre ville.

J.-B. Esquirol ne se contentait pas de participer à la vie municipale ou à celle des corps professionnels. On le retrouve aussi dans diverses œuvres de bienfaisance. A partir de 1782, il est cité dans l'« Almanach Baour » (48) et dans le registre des délibérations de l'administration de la Grave (21) en tant que directeur semainier de l'hôpital de la Grave fonction qu'il gardera jusqu'aux premières années de la Révolution.

L'hôpital de la Grave, bâti vers 1508, nommé à cette époque hôpital Saint-Sébastien ou des Pestiférés, reçut des malades jusqu'en 1730. Ceux-ci furent alors envoyés à l'Hôtel-Dieu où le service médical était plus complet. Hôpital Général, la Grave accueillit, à partir de cette date, les invalides, les enfants en bas âge, les mendiants, tous les indigents, et aussi les aliénés. La situation économique difficile à Toulouse au XVIII[e] siècle favorisait une misère extrême. Il y aurait eu, selon Buchalet (54), 2 600 pauvres à la Grave. Les mendiants troublant la sécurité des habitants et leur tranquillité, le niveau de moralité diminuant, la ville avait décidé d'accroître la surveillance publique et de renfermer les pauvres.

Le service médical s'était amélioré. A partir de 1765, un médecin fut nommé à la Grave où il n'y avait auparavant qu'un chirurgien. Des religieuses étaient chargées de la surveillance intérieure de l'établissement et de son entretien.

Les ressources de l'hôpital dépendaient surtout des subventions de l'Etat et des subsides des particuliers.

Quant à l'administration, elle était composée des chefs de direction ou directeurs perpétuels, Archevêque, Premier Président du Parlement, Doyen du Parlement, Doyen des Conseillers Clercs, Procureur Général, Avocats Généraux, qui avaient des fonctions de surveillance générale. Au-dessous, étaient les vingt-quatre directeurs semainiers, élus par l'assemblée des directeurs perpétuels parmi les membres du clergé, les négociants, les avocats et les notables de la ville.

Non rétribuées, très absorbantes, les fonctions d'administrateur constituaient souvent une charge très lourde par les dépenses qu'elles entraînaient. Les administrateurs, obligés de participer aux aumônes faites à l'établissement, devaient jouir d'une liberté et d'une fortune assez grandes. C'est pourquoi ils étaient choisis parmi les habitants les plus influents de la ville. Mais la bourgeoisie surtout était affectée à ces charges, car le haut clergé et la noblesse trouvaient ces fonctions trop humbles.

Les directeurs semainiers se réunissaient tous les mardis (48). Chaque semaine, deux d'entre eux, les intendants semainiers, choisis à tour de rôle, étaient tenus de visiter l'hôpital matin et soir. Ils devaient assister aux repas des pauvres, diriger leur conduite et leur travail, veiller sur le service intérieur. Les uns et les autres étaient chargés de la surveillance particulière de telle ou telle partie de l'établissement. Ils devaient s'occuper du mariage des jeunes filles et de la mise en apprentissage des garçons pauvres. Un grand nombre des intendants était chargé de veiller à l'entretien des métairies et fermes appartenant à l'hôpital et, malgré leur éloignement, ils devaient y aller au moins deux fois par an.

Il s'agissait donc de lourdes fonctions d'inspection et de contrôle, parfois fort délicates. Seule, leur échap-

pait la gestion des finances, confiée à un trésorier spécial, nommé à vie. Mais dans les circonstances difficiles, ils devaient solliciter les secours exceptionnels de leurs concitoyens, ce qui n'allait pas toujours sans mal.

Pendant la Révolution, J.-B. Esquirol resta administrateur de la Grave. Il fit des démarches près de l'administration du Département à plusieurs reprises, que ce soit à l'occasion de litiges pour le paiement des journées lors de la mise en place de la nouvelle administration départementale ou pour d'autres difficultés. Il est souvent nommé dans les délibérations des administrateurs de la Grave, par exemple le 7 décembre 1790 : « Délibéré de présenter à MM. du Département l'état présent et les besoins urgents où se trouve l'hôpital et renvoyé à MM. Moncar, Esquirol et Babar. » (Cité par Adher [43]).

Le 20 décembre 1792, une nouvelle liste de citoyens fut appelée à l'administration de la Grave par arrêté du Département. L'ancien conseil d'administration, qui avait survécu à l'Ancien Régime, disparut donc.

Mais le 25 messidor an III (13 juillet 1795), le renouvellement des autorités constituées entraînant le renouvellement des autres administrations, vingt-quatre citoyens, dont J.-B. Esquirol, furent appelés pour administrer l'hôpital de Bienfaisance (nouveau nom de la Grave). Cette nouvelle administration s'occupa aussitôt de rappeler les religieuses qui avaient été expulsées, et de remettre de l'ordre en renvoyant les surveillantes qui remplissaient mal leur office, par suite d'immoralité, de vol, d'alcoolisme, de mauvais traitements... (43).

A cette époque, l'hôpital de Bienfaisance accueillait toujours les insensés. Selon un mémoire remis à la commission des secours publics, le 14 germinal an III (3 avril 1795) (43), il y avait environ cent « maniaques ». L'hospice était le seul de plusieurs départements à recevoir les insensés. S'ils sont calmes, dit ce mémoire,

ils se mêlent aux enfants et aux vieillards. Mais lorsqu'ils sont malades, l'insalubrité de l'air ne permet pas de les laisser dans leurs loges, aussi les transporte-t-on à l'infirmerie commune où leurs accès de folie troublent les autres malades.

Après le 4 germinal an IV (24 mars 1796) où l'administration fut à nouveau modifiée, J.-B. Esquirol ne figure plus sur les registres.

J.-B. Esquirol semble donc avoir été tout dévoué aux intérêts de sa cité. A ce sujet, les biographes d'E. Esquirol nous ont transmis une anecdote qui se serait passée pendant l'une des disettes dont nous avons parlé et qui avaient entraîné de véritables émeutes. Leuret raconte (131) : « Si les vivres manquaient à Toulouse, la caisse municipale était vide; l'émeute affamée et sanguinaire s'apprêtait à demander la tête des coupables; les magistrats affairés ne savaient comment s'y prendre pour calmer la fureur populaire, lorsque le père d'Esquirol, informé qu'à quelque distance de la ville se trouvaient des magasins de blé, ordonna, qu'en toute hâte, on fit venir ce blé, et il engagea sa fortune pour en assurer le paiement. Quoique riche à cette époque, sa fortune suffisait à peine à une aussi forte dépense, et il se ruinait pour assurer la vie de ses concitoyens, si la ville n'eût fait honneur à la dette si noblement contractée dans l'intérêt de tous. »

Cet épisode s'est-il passé avant 1789 ou bien pendant la Révolution, comme le dit Pariset (109) ? L'hiver 1794 fut très dur, et la misère à son comble par suite du manque de subsistances.

Nous n'avons retrouvé aucune mention de cet événement dans les Archives de Toulouse, mais il est fort possible qu'il ait eu lieu à l'occasion de l'une de ces

disettes, vis-à-vis desquelles la municipalité tentait de prendre les mesures nécessaires.

Ainsi, en juillet 1788, les Capitouls avaient décidé d'établir un grenier d'abondance pour faire face à la cherté excessive des grains (134). En outre, pendant la Révolution, J.-B. Esquirol faisait partie du Comité des subsistances. Dès la fin de l'année 1792, le problème de l'alimentation commença à se poser sérieusement à Toulouse, du fait des réquisitions pour les deux armées des Pyrénées. La municipalité décida d'amasser des grains pour la population et de lutter contre « les accaparements faits contre le peuple par ses nombreux ennemis ». (Délibérations municipales citées par Adher [41]).

Il fut créé un Comité des subsistances, élu parmi les membres du Conseil du Département. Il était chargé plus particulièrement de prendre les mesures nécessaires pour assurer l'approvisionnement des marchés à jour fixe, de lutter contre l'accaparement des grains, de protéger les convois, etc... Le Bureau des subsistances fut un rouage très actif de l'immense travail qui incomba à la municipalité de Toulouse en matière d'approvisionnement, non seulement de la ville et de sa banlieue, mais parfois aussi du district entier.

C'est après le renouvellement des municipalités, consécutif à la chute de Robespierre, que J.-B. Esquirol fut nommé membre du Comité des subsistances. Ainsi, le 9 nivôse an III (29 décembre 1794), il est désigné par le Bureau, avec trois autres citoyens, « pour correspondre au-dehors et approvisionner par tous les moyens possibles la commune en subsistances » (41).

A partir de cette époque, J.-B. Esquirol est très souvent cité dans les délibérations du Comité des subsistances, par exemple lorsqu'il doit « conférer d'affaires importantes » devant l'administration du district ou le

représentant du peuple, ou lorsqu'il propose d'augmenter le prix du son, puisque « les citoyens qui en font usage ne sont pas de la classe indigente » (41).

Les difficultés croissantes nécessitèrent deux emprunts, en nivôse an III (janvier 1795) et en vendémiaire an IV (septembre 1795), auxquels « tous les bons citoyens furent invités à déférer » (41), et qui furent employés pour l'achat des grains.

Est-ce à l'une de ces occasions que J.-B. Esquirol se porta garant pour un achat de grains ? Nous voyons en tous cas qu'il ne ménageait pas sa peine, que ce soit pour l'approvisionnement ou pour les autres charges de la cité.

Coseigneur de Montgiscard, Prieur de la Bourse, Capitoul, officier municipal, administrateur de la Grave, membre du Comité des subsistances, J.-B. Esquirol fut un notable toulousain qui réussit à parvenir aux plus hautes fonctions auxquelles un négociant pouvait prétendre. Sa réussite sociale fut confirmée par le mariage de son fils aîné par lequel les Esquirol s'alliaient à une famille des milieux de robe. Il se montrait aussi soucieux des intérêts d'autrui et prêt à payer de sa personne lorsque cela était nécessaire pour assurer le mieux-être de ses concitoyens.

C'est dans ce milieu bourgeois, riche, ambitieux, mais où J.-B. Esquirol savait se montrer dévoué et attentif aux difficultés d'autrui, que grandit le jeune Etienne Esquirol.

CHAPITRE II.

ENFANCE ET JEUNESSE

Etienne Esquirol naquit à Toulouse le 3 février 1772, comme en témoigne son acte de baptême qui figure dans les registres de la paroisse Saint-Etienne (2) : « Jean-Etienne-Dominique, fils du Sr Jean-Baptiste Esquirol, négociant, et de Delle Jacquette Monties, mariés, né le troisieme, a été baptisé le quatrième février mille sept cent soixante douze; parrain, le Sr Etienne Combes, négociant; marraine, Delle Jeanne Collange de Montiès, qui ont signé avec moi et le père. »

Jean-Baptiste et Jacquette Esquirol eurent dix enfants. Ce sont, d'apres les registres de Saint-Etienne (2) :

— Jean-Pierre, né le 15 mai 1761, mort le 20 août 1762.
— Marguerite-Antoinette, née le 15 avril 1762, morte le 17 janvier 1767.
— Jacques-Jean-Pierre, né le 10 avril 1763.
— Elisabeth, née le 8 mars 1764.
— Françoise-Jacquette-Guillemette, née le 21 avril 1765.
— François-Antoine, né le 27 avril 1767.
— Jeanne-Antoinette, née le 6 août 1768.
— Elisabeth-Jeanne-Jacquette, née le 20 octobre 1769.
— Jean-Etienne-Dominique, né le 3 février 1772.
— Perrette, née le 29 avril 1773.

Six enfants seulement arrivèrent à l'âge adulte : cela est indiqué dans l'acte de mariage de François-Antoine, le 28 pluviôse an II (16 février 1794) (17). Quant à leur mère, elle mourut le 17 juillet 1773, à l'âge de trente-huit ans, peu de temps après la naissance de son dernier enfant (2). Grâce au testament de Pierre Montiès (17), nous connaissons les enfants qui survécurent : Jean-Pierre, Françoise-Guillemette, François-Antoine, Jeanne-Antoinette, Elisabeth-Jeanne-Jacquette et Jean-Etienne-Dominique.

A la mort de sa mère, Etienne Esquirol avait dix-huit mois. La famille Esquirol habitait avec les grands-parents Montiès, et l'on peut penser que Mme Montiès prit en charge une partie de l'éducation des enfants. J.-B. Esquirol ne se remaria pas. Le testament de son beau-père ne l'y incitait d'ailleurs pas.

Celui-ci mourut en août 1777. Il laissait à sa femme la jouissance et l'usufruit de tous ses biens; il léguait 8 000 livres à chacun de ses petits-enfants à leur majorité ou au mariage des filles; J.-B. Esquirol avait la jouissance de la moitié de la maison de Toulouse, comme il l'avait jusqu'alors. Il léguait le reste de ses biens à l'aîné de ses petits-enfants, Jacques-Jean-Pierre. Il terminait son testament par des recommandations pour son gendre : « Je suis bien persuadé que le dit sieur Esquirol mon gendre aura tout le soin possible et paternel pour l'éducation et entretien de tous ses enfants, ce que je lui recommande expressément et que par rapport à eux et de l'attachement que je lui connais pour sa famille, il voudra bien s'abstenir de passer à un second mariage, et au cas où, contre toute attente, il voudrait convoler en secondes noces, je lui prohibe la jouissance de la moitié de ma maison. » (17).

Le vie de la famille Esquirol devait se partager entre Toulouse, Montgiscard et Ayguesvives, situées à quelques kilomètres, Montgiscard où habitaient les grands-parents paternels, Ayguesvives, berceau de sa grand-mère paternelle. Etienne Esquirol se souviendra plus tard de ces années de jeunesse insouciante, ainsi qu'il le dit dans une des lettres que possède le Docteur Timbal. En 1817, il écrira à son cousin germain, alors maire de Montgiscard : « Que je regrette les jours passés à Montgiscard où je pouvais à mon gré être bien paresseux, où les importuns ne venaient jamais m'énerver ou m'importuner, où le temps s'écoulait dans l'aimable oisiveté, sans soucis pour le présent, sans crainte pour l'avenir. »

⁂

— L'ESQUILE.

Etienne Esquirol fit ses études au collège de l'Esquile, comme en témoigne le registre des comptes de l'Esquile (22). Il y est cité en février 1784 : « Le 21, reçu de M. Esquirol 1^er^ quartier entré le 17 de ce mois cent livres. » J.-D. Larrey dit, dans une lettre conservée aux Archives du Val-de-Grâce, qu'E. Esquirol entra au collège de l'Esquile pour y faire ses premières études, lorsqu'il y faisait sa quatrième (28).

Le collège de l'Esquile, le plus ancien de Toulouse, avait été fondé en 1558 par Henri II. En 1654, les Doctrinaires furent appelés par les Capitouls à la direction du collège. Ils le dirigèrent jusqu'à la Révolution.

L'enseignement y était excellent. Les Doctrinaires exigeaient une grande valeur pédagogique de leurs professeurs. Le professeur « doit aimer ses élèves et s'en faire aimer », lit-on dans le discours d'ouverture des

cours par le Père Antheaume, en 1654 (cité par Corraze [67]). Celui-ci dit encore : « la classe prospère dans la joie si le maître enseigne non de force, mais avec son cœur. » L'enseignement laissait place à l'imagination, à la création : « Encouragez vos élèves toutes les fois qu'ils parleront à propos, qu'ils imagineront, écriront ou imiteront avec bonheur. » Ces principes furent conservés au long des années.

Les exercices de piété étaient nombreux : messe quotidienne, confession mensuelle, communion fréquente, culte de la Vierge. Chaque jour, une sentence, tirée de la Bible, était dictée par le professeur; les élèves devaient l'inscrire en tête de leur copie et l'apprendre par cœur.

Les Doctrinaires se distinguaient par leurs idées avancées. Ils supprimèrent les châtiments corporels à une époque où ils étaient très employés, voulant les remplacer par la « honte et la louange : la honte qu'inspire la déchéance, la louange qui pousse à la perfection et à la gloire ». Ouverts aux idées nouvelles de Rousseau et des Encyclopédistes, ils achetèrent leurs œuvres et leur enseignement essaya de concilier foi chrétienne et doctrines nouvelles. Mais ils subirent de plus en plus l'influence des Encyclopédistes et, lors de la Révolution, presque tous les Doctrinaires prêtèrent serment à la Constitution civile du Clergé.

Des témoignages de l'époque nous montrent combien l'éducation des Doctrinaires était appréciée. Joubert, qui fut élève de l'Esquile un peu avant E. Esquirol, écrivit : « Regrettons nos anciens collèges; c'étaient véritablement de petites universités élémentaires. On y recevait une première éducation très complète, puisqu'on en sortait capable de devenir par ses propres efforts et par ses seules forces tout ce que la nation voulait. La philosophie et les mathématiques, dont on fait tant de bruit aujourd'hui, y avaient des chaires; l'histoire,

la géographie et les autres connaissances dont on parle tant y tenaient leur place, non pas en relief et avec fracas comme aujourd'hui, mais pour ainsi dire en secret et en enfoncement; elles étaient fondues, insinuées et transmises avec les autres enseignements. On les goûtait et on emportait le désir de les apprendre. On les apprend aujourd'hui et on part avec le désir de les oublier. Pour me servir d'une métaphore musicale, on faisait résonner la touche de toutes les dispositions, on déterminait tous les esprits à se connaître et tous les talents à éclore. » (67).

Si l'éducation littéraire y était complète, comme le dit Joubert, par contre, en dehors des mathématiques, l'éducation scientifique semble avoir été assez délaissée malgré l'adage qui était à l'honneur chez eux : « Vigeant simul necesse est artes et scientiae » (il est nécessaire que les arts et les sciences fleurissent en même temps).

L'année scolaire s'ouvrait le 18 octobre et finissait avant le 15 août par une distribution des prix. L'inauguration des cours, à la rentrée des classes, donnait lieu à une joute littéraire, véritable événement toulousain, qui revêtait une grande solennité. Des invitations imprimées étaient portées au domicile des membres du clergé, du Capitoulat, du Parlement, de l'Université et de la haute société toulousaine. Les professeurs de rhétorique et de philosophie prononçaient une série de discours académiques sur différents sujets de morale, d'histoire ou de littérature. Les soutenances de theses, les exercices littéraires, organisés par les élèves, se déroulaient avec la même solennité.

De nombreux élèves de l'Esquile sont devenus des hommes célebres, entre autres, Pinel, J.-D. Larrey, Joubert, Lakanal.

⁂

— SAINT-SULPICE.

Ses humanités terminées, E. Esquirol partit au Grand Séminaire de Saint-Sulpice, à Issy, près de Paris, pour y faire sa philosophie et se préparer à la prêtrise, ainsi que l'avait décidé son père. Car, d'après ses biographes, E. Esquirol n'avait pas une vocation religieuse bien déterminée.

Les archives de Saint-Sulpice ayant été détruites pendant la Révolution, nous n'avons qu'une très courte note sur cette période. E. Esquirol est mentionné dans une lettre autographe de M. Emery, datant d'octobre ou de novembre 1792, qui donnait des nouvelles des séminaristes dispersés par la Révolution : « MM. Dilhet, Esquirol et Montant sont arrivés heureusement... » (26).

Nous savons aussi qu'il était « clerc tonsuré » en septembre 1791, comme l'indique le contrat de mariage de son frère Jean-Pierre sur lequel il est ainsi inscrit (17).

Que furent ces années à Issy ? Nous pouvons en avoir une idée grâce à quelques ouvrages sur Saint-Sulpice (51, 79, 93). Le premier séminaire de Saint-Sulpice avait été fondé en 1642 par un prêtre, M. Olier, qui désirait former des prêtres instruits et pieux. Une communauté de prêtres fut ensuite créée pour diriger les nombreux séminaires qui s'ouvrirent en France et à l'étranger, et qui devaient jouer un rôle important dans la formation intellectuelle et spirituelle du clergé.

En 1782, un homme remarquable, M. Emery, fut nommé Supérieur Général de Saint-Sulpice. A cette époque, régnaient dans les séminaires la facilité, le relâchement et l'indiscipline. Les préoccupations intellectuelles, politiques et sociales du moment l'empor-

taient bien souvent sur l'esprit de recueillement et de prière qui était à la base de la mentalité sulpicienne. M. Emery entreprit de réformer le séminaire, et peu à peu, non sans difficultés, l'ambiance de travail, de prière, de silence fut retrouvée.

M. Emery allait ensuite avoir un rôle de premier plan dans l'Eglise, pendant la Révolution et sous l'Empire. Il reconstituera les séminaires après la Révolution et il tiendra tête à Napoléon lors des démêlés de celui-ci avec l'Eglise.

A la fin du XVIII[e] siècle, il existait dans la région parisienne plusieurs maisons sulpiciennes : à Paris même, à Vaugirard où il y avait une maison de vacances et de repos pour les séminaristes et les professeurs, et à Issy où l'établissement était à la fois maison d'études, maison de vacances et lieu hebdomadaire de congé.

C'est dans un séminaire recueilli, où ont cessé tous les remous et où règne « l'esprit de piété, de régularité, de ferveur » (délibérations de l'assemblée générale du 23 mai 1789, citées par Leflon [93]), que rentre le jeune Esquirol. Une affectueuse cordialité existe entre les maîtres et les élèves. M. Emery lui-même donne le ton. Très attentif aux séminaristes, il se mêle à eux pendant les récréations et les jours de promenade. Il les reçoit lorsqu'ils s'ennuient, lorsqu'ils ont besoin d'un conseil ou d'un appui. Il les accueille aussi longtemps qu'ils le désirent : « Jamais il ne les éconduit, jamais il ne les congédie... jamais surtout il ne laisse tomber la conversation; il l'anime, au contraire, avec entrain, esprit de bonté, guettant le moment propice où il pourra recueillir les confidences qui se dérobent et placer les avis opportuns. » (93).

Comment se passe une journée au séminaire ? Le lever est matinal. On fait sa chambre, puis on va à la grande salle pour l'oraison :

« Un Sulpicien sans oraison
Est un être sans raison. » (79).

On se rend ensuite à la chapelle pour la messe. Après le petit déjeuner et la récréation, chacun se retire dans sa chambre pour l'étude. Personne ne doit venir déranger le séminariste. Le silence est de rigueur en dehors des récréations. Ensuite ont lieu les cours. Les journées studieuses s'écoulent ainsi. Les jours de repos sont souvent occupés par de longues promenades dans la campagne.

Mais la Révolution allait venir perturber la vie des Sulpiciens. Si, au début, les séminaires purent rester à l'écart des événements, ceux-ci finirent par pénétrer à l'intérieur de leurs murs. Ni les décrets sur les biens ecclésiastiques, votés le 2 novembre 1789, ni la Constitution civile du Clergé, votée le 12 juillet 1790, ne modifièrent la vie des prêtres et des séminaristes de Saint-Sulpice, qui vécurent quelques temps en assez bonne harmonie avec les autorités. En 1790, une partie des séminaristes fut réquisitionnée par la municipalité de Paris pour participer à l'aménagement du Champ-de-Mars en vue de la Fête de la Fédération.

Le 27 novembre 1790, un décret notifia aux évêques, curés et ecclésiastiques exerçant des fonctions publiques qu'ils auraient à prêter serment à la Constitution civile du Clergé. Les Sulpiciens s'y refusèrent. Le 3 décembre 1791, un arrêté du Conseil du Département décida la fermeture des séminaires. Les maisons de Saint-Sulpice continuèrent néanmoins à fonctionner en fait, sinon en droit, même après la fermeture des autres séminaires. Seuls y demeuraient les plus résolus et des ordinations clandestines y avaient lieu.

Mais après le 10 août 1792, la vie dans les séminaires devint presque impossible et M. Emery conseilla

aux séminaristes de se retirer. Le 15 août, les professeurs et les élèves qui étaient présents à Issy furent arrêtés et emprisonnés aux Carmes. Peu de temps après, ceux qui n'étaient pas encore ordonnés au sous-diaconat furent relâchés.

E. Esquirol était-il encore au séminaire à ce moment-là ? Nul document n'a été retrouvé pour permettre de l'assurer. Est-il parti au début des vacances, après le 10 août ou ensuite ? Toujours est-il qu'il rentra à Toulouse dans le courant de 1792.

⁂

— TOULOUSE.

A partir de cette époque jusqu'à son retour à Paris quelques années plus tard, nous n'avons trouvé qu'une seule mention d'E. Esquirol dans les différentes archives de la région. Il est cité, en l'an V (1796-1797), sur une liste d'électeurs et d'éligibles de la troisième section de Toulouse où il habite avec son frère : « Sont logés dans la maison 523, Esquirol Jean-Pierre, négociant, et Esquirol Etienne, officier de santé. » (14).

Pour cette période de la vie d'Esquirol, nous nous référons à ce qu'en ont dit ses biographes et à certains renseignements indirects apportés par les archives consultées.

Esquirol revenait à Toulouse dans une époque difficile et perturbée. Il lui fallait maintenant choisir une nouvelle voie. Jusqu'alors, il avait bénéficié d'une excellente éducation. A l'Esquile, il avait pu acquérir le goût de l'étude, du travail personnel, une culture littéraire étendue, basée non seulement sur une étude passive des

auteurs anciens, mais aussi sur les idées des Encyclopedistes qui rejetaient l'autorite et la tradition au nom de l'observation, de l'experience et de la recherche du progrès; ceci etait complete par des connaissances mathematiques appreciables. A Saint-Sulpice, il avait appris à discipliner sa vie et sa pensee. Dans les deux etablissements regnaient des rapports particuliers entre maîtres et elèves à base de confiance réciproque et de comprehension plutôt que d'autorité, qui semblent bien avoir influence Esquirol dans ses relations futures avec autrui, que ce soient ses malades ou ses élèves avec qui il essaiera toujours d'etablir ces mêmes rapports de compréhension et de confiance mutuelle.

Pendant toute sa jeunesse, il avait eu sous les yeux un père non seulement doue d'une certaine ambition personnelle, mais aussi dévoué aux intérêts et aux besoins de ses concitoyens.

Esquirol choisit la médecine et commença ses études medicales à Toulouse, disent ses biographes. Fut-il oriente dans son choix par le desir de soulager le sort des malheureux tels qu'il avait certainement pu en voir à l'hospice de la Grave où son père etait administrateur ? Il decrira plus tard la condition des alienes à la Grave : « Il y avait dans l'hospice de Toulouse, comme dans presque tous les hôpitaux géneraux de France, un quartier de force où les épileptiques, les alienes des deux sexes, les mauvais sujets, les filles publiques, les condamnes habitaient dans des cachots, sur des lits bâtis en maçonnerie, sur lesquels ils etaient enchaînés. » (73).

Quel fut, à Toulouse, l'enseignement de la medecine pendant la Revolution ? En cette période troublée, où toutes les institutions etaient remises en question, l'enseignement aussi allait être atteint. La Faculté de Medecine persista avec son personnel et ses étudiants

jusqu'en 1793. Des diplômes de bachelier en médecine y furent délivrés jusqu'à cette date.

Sous l'Ancien Régime, la Faculté de Toulouse était au troisième rang en France, après Paris et Montpellier. Située rue des Lois, au sein du quartier des Collèges et des Universités, dans des locaux aujourd'hui disparus, la Faculté, comme partout en France, apportait un enseignement plus théorique que pratique. A la veille de la Révolution, il y avait cinq chaires :

— Dubernard, doyen, ancien Capitoul : matière médicale, chimie, botanique.
— Gardeil : physiologie, hygiène.
— Arrazat : maladies.
— Dubor : pathologie, thérapeutique.
— Pérolle : anatomie, chirurgie, maladies vénériennes.

L'enseignement pratique était assuré lors des consultations gratuites qui étaient données tous les jeudis.

Parmi les professeurs, Gardeil était une personnalité marquante. Il représentait à Toulouse la philosophie des Encyclopédistes. Après avoir fait ses études de droit dans cette ville, il était parti à Paris pour entrer chez les Oratoriens. Mais il ne tarda pas à quitter la soutane et fréquenta les philosophes, en particulier Diderot et d'Alembert. Il étudia la médecine, puis revint à Toulouse où il obtint une chaire de mathématiques et ensuite une chaire de médecine. Il travailla pendant trente ans à la traduction complète des œuvres d'Hippocrate qui furent éditées en 1808.

Le 15 septembre 1793, parut un décret de la Convention qui supprimait tous les Collèges et Facultés. Les Universités continuèrent à fonctionner quelques temps dans certaines villes. A Toulouse, un membre du Conseil

du Département proposa qu'il soit établi provisoirement des cours publics et gratuits des sciences et des arts, en attendant que la Convention ait décrété son Grand Institut d'Education Nationale, pour lequel de nombreux projets lui avaient été présentés. Ce projet fut voté le 29 frimaire an II (19 décembre 1793) par le Conseil du Département et confirmé par Paganel, conventionnel en mission à Toulouse. Le 21 nivôse an II (10 janvier 1794) fut créée cette Ecole Supérieure provisoire, presque calquée sur le plan de Condorcet, où l'on donnait des cours qui portaient à peu près sur toutes les matières : mathématiques, logique et grammaire, astronomie, chimie, belles-lettres et éloquence, beaux-arts, médecine, chirurgie, thérapeutique, etc...

A la ci-devant Académie des Sciences, rue des Fleurs, on enseignait les matières suivantes :

— Anatomie : Alexis Larrey.
— Pathologie chirurgicale, matière médico-chirurgicale et physiologie : Brun.
— Médecine théorique : Lamarck.
— Médecine pratique et épidémies : Pérolle.
— Botanique et physique médicale : Limes.
— Accouchements : Villars.

Cet enseignement commença le 15 pluviôse an II (3 février 1794). Il fonctionna de façon satisfaisante jusqu'en 1796, quelques temps après l'ouverture de l'enseignement officiel dans la Haute-Garonne. A partir de cette époque, l'enseignement médical ne sera plus assuré à Toulouse et il faudra attendre 1801 pour que la Société de Médecine, créée par l'arrêté du 13 messidor an IX (3 juillet 1801), organise des cours de médecine.

Esquirol suivit probablement les cours de l'ancienne Faculté de Médecine jusqu'à sa fermeture. Les registres

d'inscriptions en médecine après 1788 n'ont pas été conservés. Ensuite, il fréquenta sans doute l'Ecole provisoire de la rue des Fleurs pendant quelques temps.

Dans ce cas, il eut Alexis Larrey comme professeur. Celui-ci était très connu et très apprécié à Toulouse. Chirurgien-major à l'hospice de la Grave depuis 1778, il fut nommé professeur à l'Ecole de chirurgie en novembre 1792. Un quatrain parut à cette occasion dans le « Journal Universel et Affiches de Toulouse » du 1er décembre 1792 :

« Tu viens, savant Larrey, d'être fait professeur,
Nous devons, en ce jour, applaudir à ta gloire :
Tu n'avais désiré ce triomphe flatteur
Que pour nous consacrer les fruits de ta victoire. »
(85).

Larrey fut le seul professeur nommé dans ces années à avoir les honneurs de la presse toulousaine. Il fut ensuite désigné pour être professeur d'anatomie à l'Ecole provisoire de médecine. Il y donna un excellent enseignement suivi par de nombreux étudiants. Plus de cent élèves assistent à son cours, écrit-il le 4 floréal an IV (23 avril 1796) dans une lettre conservée aux Archives Départementales de Toulouse (23). A. Larrey sera nommé en 1806 directeur de l'Ecole Impériale de médecine et de chirurgie.

En 1780, il avait accueilli chez lui son neveu, Jean-Dominique Larrey, qui deviendra le chirurgien bien connu. Celui-ci venait de Baudéan, dans les Pyrénées de Bigorre, où il était né en 1766. Il désirait apprendre la chirurgie. Après une année au collège de l'Esquile pour compléter son éducation, il gravit très vite tous les échelons de la chirurgie; il fut sous-aide chirurgien à 15 ans, puis aide-major et prosecteur; en 1785, il enleva la première place du concours organisé à l'hospice de la Grave pour assurer le prochain poste de professeur

vacant. Il fut si brillant qu'on lui demanda aussitôt de faire un cours public.

Mais, désireux de découvrir d'autres horizons, il partit à Paris, en automne 1787, et l'année suivante s'embarqua pour les Etats-Unis. Il fit ensuite la brillante carrière chirurgicale que l'on sait, dans les armées napoléoniennes.

D'après une lettre de J.-D. Larrey, conservée aux Archives du Val-de-Grâce, Esquirol fut admis à l'Ecole particulière d'Alexis Larrey, chirurgien en chef de l'Hôpital Général de Toulouse où, écrit J.-D. Larrey, « je remplissais alors les fonctions de chirurgien aide-major et professeur d'anatomie. M. Larrey oncle, assisté de deux autres professeurs enseignait dans cette école où régnait une grande émulation, l'anatomie suivie de dissection et de toutes sortes d'expériences physiologiques, la pathologie externe et la médecine opératoire. M. Esquirol était l'un des élèves les plus distingués de cette école. » (28).

En fait, J.-D. Larrey partit de Toulouse en 1787, et il est peu probable qu'à l'âge de 15 ans, Esquirol suivit des cours de chirurgie. Mais J.-D. Larrey revint pendant la Révolution à Toulouse avant de se diriger vers Toulon où il devait embarquer pour la Corse. Pour remercier son oncle de l'avoir accueilli avec sa femme, il fit, en ventôse an II (mars 1794), à l'Ecole Supérieure provisoire, un cours sur l'anatomie du cœur (129). Peut-être Esquirol assistait-il à ce cours, s'il était encore à Toulouse à cette époque.

⁂

— L'ARMEE DES PYRENEES.

Le 7 mars 1793, la guerre fut déclarée à l'Espagne et la levée en masse fut proclamée en août de la même année. Dans les mois qui suivirent, Esquirol obtint une commission d'officier de santé dans l'armée des Pyrénées-Orientales, indiquent ses biographes. Il passa deux années environ à Narbonne, à l'hôpital Lepelletier, d'après Pariset.

Narbonne fut le cadre d'une anecdote que raconte Pariset (109). Cette ville possédait un tribunal révolutionnaire qui siégeait en permanence. L'avocat, très épris de littérature, plaidait en mauvais vers et fort mal, si bien que les prévenus étaient toujours condamnés. Esquirol, qui assistait à une audience, fut révolté et s'écria : « Je saurais mieux défendre l'innocence ! » La femme d'un accusé l'entendit et le supplia de bien vouloir être l'avocat de son mari. Esquirol y consentit et fit entendre un langage si incisif et si nouveau dans une telle enceinte que les juges, intéressés et surpris, acquittèrent le prévenu. Quelques mois après, à Toulouse, il rendit le même service à un ouvrier accusé d'avoir pris un peu de fer dans les ateliers de la République. Pariset conclut : « Esquirol faisait alors par la parole ce qu'il a fait depuis par la médecine : il sauvait les hommes ! »

Pendant son séjour à Narbonne, Esquirol aurait été présenté à Barthez, le célèbre professeur de Montpellier, créateur de la théorie du vitalisme. Barthez avait été nommé en 1780, à Paris, médecin du Duc d'Orléans et Conseiller d'Etat. La Révolution le força à fuir la capitale et il se réfugia en Languedoc. Il devina les qualités du jeune officier de santé et voulut se l'attacher comme secrétaire. Mais il avait un caractère autoritaire et violent, si bien qu'Esquirol eut peur de ne pouvoir se plier à ses exigences et refusa cette offre flatteuse.

⁂

— MONTPELLIER.

Lorsqu'il fut libéré de la réquisition, Esquirol se rendit à Montpellier. Certains de ses biographes disent qu'il était élève du gouvernement. Le 14 frimaire an III (4 décembre 1794), une loi avait été promulguée, créant trois écoles de santé à Paris, à Montpellier et à Strasbourg. Cent-cinquante-trois élèves choisis parmi ceux qui n'étaient pas compris dans la première réquisition devaient être destinés à Montpellier. Ces écoles avaient été créées par suite de la nécessité urgente de former de nouveaux médecins pour les armées où ils étaient en nombre insuffisant. Les élèves étaient choisis « sur leur civisme, et les premières connaissances acquises dans une ou plusieurs des sciences préliminaires de l'art de guérir, telle que l'anatomie, la chirurgie, l'histoire naturelle ou la physique ».

« Les citoyens de 18 à 25 ans, livrés à l'étude de l'art de guérir depuis plus d'un an dans les ci-devant écoles de médecine et de chirurgie, ou à la suite des hôpitaux militaires ou civils de la République et qui, étant déjà considérés comme officiers de santé ne sont point compris dans la loi de la première réquisition, pourront être nommés élèves de l'école de santé pour les districts où leurs parents résident. » (23).

Esquirol aurait donc été nommé élève de l'école de santé de Montpellier. Mais il ne figure sur aucun des « Etats d'émargement des élèves de l'école de santé de Montpellier » des ans III, IV et V, conservés aux Archives Nationales (37). Il ne figure pas non plus sur les registres d'inscriptions (ceux-ci sont incomplets) de la Faculté de Médecine de Montpellier.

Pariset dit qu'à cette époque, Esquirol étudiait la littérature, les mathématiques, l'histoire naturelle, la

médecine. Peut-être suivait-il les cours qui l'intéressaient sans être inscrit dans aucun établissement. Il aurait obtenu deux seconds prix d'histoire naturelle le 10 germinal an V (30 mars 1797) et le 10 fructidor an VI (27 août 1798) (123).

Sans doute Esquirol désirait-il parfaire sa culture littéraire et scientifique avant de s'engager définitivement dans une profession. Mais la situation des différents membres de sa famille avait été ébranlée par la Révolution, la fortune familiale s'amenuisait et Esquirol dut se décider à acquérir un métier.

***

— LA FAMILLE ESQUIROL.

Nous avons pu, grâce à certains documents des Archives de Toulouse et de la Haute-Garonne, réunir quelques renseignements sur les frères et les sœurs d'Esquirol et constater les répercussions qu'eut la Révolution sur leur vie et sur celle de leur père.

Jean-Baptiste Esquirol vit sa fortune diminuer peu à peu pendant les années révolutionnaires, non seulement à cause des événements politiques et économiques, mais aussi par suite de circonstances familiales.

Son fils aîné, Jean-Pierre, devenu négociant, était l'héritier universel de son grand-père, P. Montiès. Sa grand-mère, qui avait l'usufruit et la jouissance des biens de son mari, mourut entre 1787 et 1789 (d'après les registres de capitation [6]). La moitié du commerce familial revint donc à Jean-Pierre Esquirol de par l'héritage de son grand-père.

Il épousa, le 2 septembre 1791, Jeanne-Françoise Majorel, fille de Pierre Majorel, avocat et subdélégué de

l'Intendant d'Auch. Ce mariage consacrait l'ascension sociale de la famille Esquirol en l'alliant à une famille de gens de robe.

Le contrat de mariage fut passé le 1er septembre 1791 par devant Maître Campmas, notaire à Toulouse (17). La jeune fille apportait 40.000 livres de dot auxquelles s'ajoutaient 30.000 livres provenant de divers héritages. La moitié de cette somme devrait lui être rendue si elle la réclamait. Quant au futur époux, il possédait non seulement les biens de son grand-père maternel, mais encore son père l'instituait son héritier universel. J.-B. Esquirol gardait l'usufruit des domaines de Montgiscard et de Belbèze et lui cédait en propriété « la moitié lui appartenant du fonds de commerce » de la place de la Pierre. De plus, il faisait à son fils une pension de 2.000 livres par an et lui donnait plusieurs maisons dont celle de la place de la Pierre. J.-P. Esquirol pouvait vendre cette maison à condition « qu'il achètera ou louera à Toulouse une autre maison dans laquelle son père conservera la jouissance sa vie durant d'un logement convenable » (17).

Donc, J.-B. Esquirol abandonnait à son fils la gestion de son commerce et consentait à la vente éventuelle de leur maison. C'est ainsi que le 4 avril 1792 parut une annonce de mise en vente de la maison de la place de la Pierre dans le « Journal universel et Affiches de Toulouse » (85). La vente se fit par devant Maître Flotard, le 22 août 1792, moyennant 22.000 livres (18).

Jean-Pierre Esquirol se trouvait ainsi possesseur d'une fortune importante. Mais si, en 1793, il paya les 2.000 livres de taxe forcée sur les riches (9), sa situation semble ensuite se dégrader. En effet, en 1806, Jean-Baptiste Esquirol et son fils Jean-Pierre vendirent tous les biens qu'ils possédaient à Montgiscard et à Belbèze, consistant en cinq métairies. Une partie de la somme

obtenue devait servir à la reprise dotale de la femme de Jean-Pierre Esquirol et le reste au paiement des créanciers du vendeur (25).

Jean-Pierre Esquirol avait-il fait de mauvaises affaires ou même des transactions malhonnêtes ? Etienne Esquirol évoquera les torts de l'un de ses frères dans une des lettres que possède le Docteur Timbal : « ... si les enfants de mon frère eussent été dans le même besoin, j'en aurais appelé un auprès de moi, mais leur mère est riche, elle le sera davantage un jour, ils ne seront pas à plaindre, heureux s'ils peuvent un jour réhabiliter la mémoire de leur père en réparant ses torts... ». Il s'agit certainement de Jean-Pierre, car la femme du troisième frère n'appartenait pas à une famille fortunée.

Une grande partie de la fortune familiale des Esquirol semble donc avoir disparu entre les mains du fils aîné, tandis que le reste dut être fortement touché à la suite des difficultés économiques et financières entraînées par les événements révolutionnaires. Nous avons recherché le testament de Jean-Baptiste Esquirol, car celui-ci aurait pu nous apporter quelques précisions sur la famille Esquirol à la suite de la Révolution, mais nous n'avons pu le retrouver. Nous savons simplement que Jean-Baptiste Esquirol mourut le 30 mars 1818 en laissant quatre héritiers (19).

La Révolution fut fatale pour nombre de fortunes. Il semble que la famille Mitivié, dans laquelle était entrée Françoise-Jacquette-Guillemette, l'aînée des filles Esquirol, ait subi des difficultés identiques. Françoise-Jacquette-Guillemette avait épousé, le 26 janvier 1784, Jean Mitivié, négociant, âgé de 34 ans, fils d'un marchand de Castres. Le Docteur Chabbert a pu établir que la famille Mitivié était l'une des familles fortunées de Castres. En effet, en 1785, Mitivié était l'un des vingt-

quatre citoyens les plus imposés de la ville et siégeait à ce titre au Conseil Renforcé (40).

Le mariage eut lieu à Toulouse par devant Maître Campmas (17). J.-B. Esquirol donnait à sa fille une dot de 20.000 livres. M. Mitivié faisait donation à son fils de la moitié de ses biens dont il gardait l'usufruit, et il devait vêtir, loger, nourrir, entretenir ses enfants et leurs domestiques.

Le ménage eut huit enfants dont deux moururent en bas âge. L'aîné, Joseph-Jean-Antoine, né le 5 mars 1785, mourut à Paris chez son oncle Etienne Esquirol, rue Buffon, le 18 avril 1814. Il était lieutenant d'infanterie.

Leur sixième enfant, Jean-Etienne-Furmance, naquit le 11 brumaire an V (1er novembre 1796). Après ses études secondaires, il se dirigea vers la médecine. Son oncle s'occupera particulièrement de lui, il l'accueillera chez lui et le conseillera dans ses études médicales. Interne des hôpitaux en 1815, Mitivié sera nommé médecin à la Salpêtrière en 1831. Il sera le collaborateur de son oncle dans sa maison de santé d'Ivry jusqu'à la mort de celui-ci, puis lui succèdera à la tête de cet établissement.

La famille Mitivié subit quelques ennuis pendant la Révolution. Jean Mitivié fut arrêté pour manque d'assiduité aux assemblées populaires, mais il fut relâché quelques temps après (40). On perd ensuite la trace de la famille Mitivié à Castres. Il est probable que, ruinée, elle quitta la ville.

Le troisième des enfants Esquirol, François-Antoine, eut un destin plus tragique. Le 28 pluviôse an II (16 février 1794), il épousa, par devant Maître Campmas (17), Jeanne-Marie-Claire Benech, fille d'Olivier Benech, ancien officier, défunt. La jeune mariée était entourée de

sa famille et de ses amis, tandis qu'aucun parent ni ami n'est cité du côté du marié. Ce mariage n'était-il pas approuvé par la famille Esquirol ? Ou bien ses idées politiques séparaient-elles François-Antoine Esquirol de sa famille ?

En effet, celui-ci avait gardé des convictions royalistes, ce qui devait le mener à sa perte à la suite de sa participation à l'insurrection royaliste de l'an VII.

Cette année-là, la révolte royaliste qui couvait depuis deux ans devint un vaste mouvement organisé. Des troupes, dirigées par des royalistes qui étaient en relation avec Louis XVIII, se réunirent dans le Sud-Ouest. Des troubles éclatèrent, fomentés par ces troupes, mais aussi par des déserteurs ou des simples brigands. Peu à peu, les forces royalistes rassemblées en Haute-Garonne, ainsi que dans les départements voisins, entourèrent Toulouse. Le plan des conjurés était d'enlever la ville par surprise. Dans la nuit du 17 au 18 thermidor (4 au 5 août 1799), Toulouse fut isolée par l'insurrection des paysans, conscrits et déserteurs, qui eut lieu dans une dizaine de communes de la Haute-Garonne, dont la ville de Montgiscard. Par le « Tableau des individus qui ont figuré dans la conspiration royale du mois de thermidor an VII » pour le canton de Montgiscard (24 *bis*), nous avons pu savoir qu'environ soixante-dix habitants de Montgiscard participèrent peu ou prou à l'insurrection. La plupart des chefs étaient d'anciens nobles, mais il y avait aussi Esquirol cadet, « fils de l'aîné, âgé de 35 ans, ancien militaire ».

Cette conspiration fut un échec. Après avoir été repoussés des environs de Toulouse, les royalistes furent écrasés à Montréjeau le 3 fructidor an VII (20 août 1799) par le général Commes, avant même l'arrivée des renforts envoyés par le Directoire.

La répression frappa durement le parti royaliste à Toulouse; les chefs de l'insurrection furent condamnés à mort. Mais les hommes qui y avaient simplement participé comme hommes de troupe furent acquittés, moyennant la remise d'un fusil. François-Antoine Esquirol fut jugé le 18 vendémiaire an VIII (10 octobre 1799). Le « Journal de Toulouse » du 19 vendémiaire donne le compte rendu de la séance du Conseil de guerre (86) :

« ... François-Antoine Esquirol, natif de Toulouse, et domicilié depuis 3 ans à Montgiscard (Haute-Garonne), âgé de 33 ans, accusé d'avoir fait partie comme chef de l'armée royale.

... l'accusé a montré beaucoup de fermeté, même quand il a entendu le rapporteur conclure à la peine de mort...

... le Conseil faisant droit sur la réquisition du commissaire du Directoire condamne, à la majorité de 6 voix sur 7, François-Antoine Esquirol fils à la peine de mort. »

Il fut exécuté le 22 vendémiaire an VIII, comme l'indique le « Journal de Toulouse » du 23 vendémiaire : « Le Conseil de révision a confirmé le jugement rendu contre François-Antoine Esquirol. Il a été fusillé hier matin. » (86).

Nous n'avons pu retrouver aucun document sur les deux dernières sœurs d'Etienne Esquirol. D'après Timbal, l'une aurait épousé un certain M. Combes. Nous n'avons retrouvé aucune trace de ce mariage, mais les registres d'état-civil sous la Révolution sont très incomplets.

La famille Esquirol eut donc à souffrir des années révolutionnaires. Etienne Esquirol, après toutes les

perturbations que sa vie avait subies par suite de la Révolution, devait songer à acquérir une situation stable. Paris lui sembla-t-il un lieu plus favorable que Montpellier pour apprendre la médecine ? Ou bien, déjà intéressé par l'étude de l'aliénation mentale, alla-t-il dans la capitale chercher un maître qui puisse le guider dans ce qui devenait une science grâce à Pinel ?

Chapitre III.

PARIS

Esquirol arriva à Paris dans le courant de l'an VII (1798-1799). Il se trouvait sans grandes ressources. Ses biographes racontent, qu'avant son départ, ses parents (en fait, son père ou peut-être une de ses sœurs) cachèrent quelques pièces d'or dans la doublure d'un vieux manteau, en lui recommandant de les garder précieusement pour des jours difficiles. Hélas ! quelques temps après, le vêtement étant devenu hors d'usage, Esquirol le jeta par la fenêtre de sa chambre, sans plus penser à son contenu. Mais, dès qu'il l'eut jeté, le souvenir des pièces d'or lui revint; il descendit aussitôt le chercher; trop tard, le manteau avait disparu. Dans sa vieillesse, il aimait raconter cette anecdote en conseillant aux jeunes gens qui l'écoutaient : « Surtout, ne cachez jamais, comme moi, votre argent dans vos défroques. »

Esquirol écrivit à son père pour lui expliquer sa situation critique et implorer un nouveau secours. Mais celui-ci refusa. L'étudiant entra alors en contact avec un ancien ami du Séminaire d'Issy, M. de Puisieulx, qui était le précepteur du jeune comte Molé, futur ministre de Louis-Philippe.

M. de Puisieulx avait été, pendant la Révolution, d'un grand secours pour la famille Molé. Après l'exécution sur l'échafaud de M. Molé, le 20 avril 1794, sa

femme, gravement malade, et ses enfants furent emprisonnés à la Conciergerie durant neuf mois environ. M. de Puisieulx tint à les y accompagner et à partager leur captivité, afin de les aider autant qu'il le pourrait à supporter cette épreuve.

Lorsque Esquirol vint le voir, il le présenta à Mme Molé qui l'accueillit dans sa maison, rue de Vaugirard, et le reçut à sa table. Mme Molé était d'ailleurs connue pour sa bonté et sa générosité discrète. Elle fondera, à Vannes, l'Institut des Sœurs de la Charité, lorsque ses enfants seront établis.

Esquirol resta rue de Vaugirard pendant un an, comme nous le confirment les registres d'inscriptions de la Faculté de Médecine (29). Il déménagea ensuite rue des Amandiers, puis rue du Pot-de-Fer, ce qui le rapprochait à la fois de la Faculté de Médecine et de la Salpêtrière. Il s'installa enfin, en l'an IX, au n° 8, boulevard de la Salpêtrière.

*
**

— L'ECOLE DE SANTE.

Libéré de tout souci matériel par l'hospitalité de Mme Molé, Esquirol put se consacrer entièrement à ses études. Il suivit les cours de l'Ecole de Santé pendant trois ans, an VII, an VIII et an IX, comme l'indiquent les registres d'inscriptions de l'époque (29) et les registres décadaires où les étudiants devaient apposer régulièrement leur signature pour confirmer leur présence (29 bis).

L'Ecole de Santé de Paris avait ouvert ses portes le 1er pluviôse an III (20 janvier 1795). Elle reçut tout d'abord les élèves du gouvernement, comme les écoles

de Strasbourg et de Montpellier, puis des élèves libres vinrent suivre ses cours en nombre toujours croissant : « Les élèves accourent de toutes parts. Une foule de jeunes hommes parvenus à l'adolescence pendant la Révolution, et n'ayant pu encore orienter leur carrière, ou chassés par les événements des écoles, des séminaires, des cloîtres ou du barreau viennent, de tous les coins de France, s'asseoir sur les bancs de l'Ecole. » (133).

A partir de l'an VI, elle ne reçut plus que des élèves libres, l'instruction des élèves de la patrie ayant cessé officiellement le 1er vendémiaire an VI (22 septembre 1797).

Nous connaissons les principes sur lesquels la Convention désirait fonder la nouvelle Ecole, d'après le rapport de Fourcroy, lu à la Convention le 7 frimaire an III (27 novembre 1794) : « Peu lire, beaucoup voir et beaucoup faire, telle sera la base du nouvel enseignement que les comités vous proposent de décréter. Ce qui a manqué jusqu'ici aux écoles de médecine, la pratique même de l'art, l'observation au lit du malade, deviendra une des principales parties de cet enseignement. » (cité par M. Wiriot [138]).

En effet, sous l'Ancien Régime, l'enseignement clinique était à peu près inexistant, et tous les rapports présentés au Comité d'Instruction Publique mentionnent cette carence. Toutes les réformes suggérées ici ou là mettent l'accent sur le côté pratique que doit présenter l'enseignement de la médecine. Mais si la nécessité de l'enseignement clinique se faisait sentir et si quelques efforts avaient été faits dans ce but, celui-ci ne fut pas toujours facile à atteindre.

Ainsi, à Montpellier, les professeurs avaient essayé de l'instaurer avant la Révolution, mais ils s'étaient heurtés à la volonté des administrateurs de l'hôpital qui ne voulaient pas voir étudiants et médecins envahir

les salles et qui, de plus, craignaient que la Faculté se substitue à eux à la tête de l'hôpital (70).

A Paris, l'enseignement de l'Ecole de Santé fut organisé par une répartition en douze matières dont trois cours de clinique. La clinique interne fut confiée à Corvisart, à l'hospice de l'Unité (ancien hôpital de la Charité), la clinique externe à Desault, au Grand Hospice d'Humanité (ex-Hôtel-Dieu), la clinique de perfectionnement à Pelletan (138). Cette dernière fut installée dans le couvent des Cordeliers. C'était un hôpital improvisé qui laissait à désirer sous tous les rapports.

En théorie, l'organisation des enseignements cliniques était satisfaisante, mais en pratique, le fonctionnement se révéla l'être beaucoup moins. L'état des locaux hospitaliers de l'Hôtel-Dieu et de la Charité était, à tous points de vue, lamentable. Ces locaux étaient loin d'être adaptés au nombre sans cesse croissant des étudiants. En l'an VI, le rapport « De l'état actuel de l'Ecole de Santé de Paris » (36) dit qu'il y a mille deux cents élèves inscrits. Et si ce même rapport insiste sur l'effort fait pour développer principalement l'enseignement clinique, Cabanis, membre du Conseil des Cinq-Cents, déplore, dans son discours du 29 brumaire an VII (19 novembre 1798), le triste état où est arrivé cet enseignement (138).

Le « Plan général de l'enseignement dans l'Ecole de Santé de Paris » (35), établi en l'an III par le Comité d'Instruction Publique, nous permet de connaître l'organisation générale des cours. Il existe deux sortes de cours :

— les cours permanents ou cours cliniques qui ont lieu tous les jours dans les hôpitaux qui leur sont destinés.

— les cours non permanents ou cours théoriques et exercices pratiques qui sont divisés en semestres, allant de vendémiaire à germinal et de germinal à vendémiaire.

Les élèves sont divisés en trois classes :

— les commençants qui fréquentent les hôpitaux pour y prendre l'habitude de voir les malades et acquérir la manière générale de les soigner.

— la classe des commencés où les élèves peuvent être employés au service des malades.

— la classe des avancés qui comprend trois sections correspondant aux trois hospices : « les fonctions de ces élèves auprès du lit des malades seront déterminées dans les règlements des professeurs de chaque hospice ».

A partir de l'an VII, un examen provisoire fut créé par le Ministre de l'Intérieur, en attendant les règlements ultérieurs. Les élèves devaient le passer à la fin de leur troisième année. Puis, le 19 ventôse an XI (10 mars 1803), un décret fixa les conditions nécessaires pour pratiquer la médecine. Il faut passer un examen et une thèse pour obtenir le titre de Docteur en Médecine. Les étudiants qui ont suivi les cours dans les Ecoles de Santé, créées par la loi du 14 frimaire an III, reçoivent ce titre s'ils ont subi les examens de fin d'études et s'ils présentent une thèse. La soutenance des thèses reprit ainsi après une interruption de treize ans.

Voici donc comment fonctionnait l'Ecole de Santé à l'époque où Esquirol y étudiait. Il était inscrit aux cours suivants (29) :

— en l'an VII (1798-1799) :

— physique médicale et hygiène, avec Hallé.

— matière médicale, avec Peyrilhe, docteur de l'ancienne Faculté de Médecine de Toulouse, connu pour son érudition.

— pathologie interne, avec Pinel.

— botanique, avec Richard, qui faisait des cours théoriques à l'amphithéâtre et des cours pratiques dans le jardin botanique, installé dans le couvent des Cordeliers, selon la classification de Linné.

— en l'an VIII (1799-1800) :

— anatomie et physiologie, avec Chaussé, professeur brillant et de grande réputation.

— clinique interne, avec Corvisart et Le Roux des Thillets.

— chimie et pharmacie, avec Fourcroy et Deyeux. Fourcroy était réputé pour son éloquence, sa majesté et son grand talent. Elève de Vicq d'Azyr et de Lavoisier, il résumait toutes les connaissances chimiques de l'époque. Les cours de Deyeux étaient aussi tres suivis; s'il n'avait pas l'éloquence admirable de Fourcroy, ses leçons valaient par leur netteté, leur concision et leur méthode.

— accouchement, avec Leroy, professeur fort médiocre.

— pathologie interne, avec Pinel et Bourdier.

— médecine opératoire, avec Sabatier et Lallement. D'une vaste érudition, Sabatier était l'un des professeurs les plus zélés de l'Ecole de Santé, mais il cherchait davantage à perfectionner qu'à découvrir, et continuait à se baser sur les doctrines anciennes.

— en l'an IX (1800-1801) :

— anatomie et physiologie avec Chaussé.

— accouchement, avec Leroy et Baudelocque.

Ce dernier, très bon professeur, forma d'excellents praticiens.

— clinique externe, avec Pelletan et Boyer. Pelletan fut l'un des professeurs les plus brillants de l'époque, très aimé de ses élèves. Il avait l'élocution facile, variée, le débit clair et passionné; il savait exposer les faits avec une incomparable netteté, si bien qu'on l'avait surnommé le Chrysostome des chirurgiens. Quant à Boyer, son adjoint, il faisait aussi d'excellentes leçons cliniques, claires et complètes.

— drogues usuelles, avec Thillaye.

— médecine légale et histoire de la médecine, avec Leclerc et Cabanis, philosophe et médecin célèbre.

A la fin de cette troisième année, Esquirol dut passer les examens de fin d'études, mais nous n'en avons retrouvé aucune trace dans les archives de la Faculté de Médecine. Des dossiers avaient été constitués pour les étudiants de l'époque; celui d'Esquirol n'a pu être retrouvé.

Grâce à ses inscriptions, nous voyons qu'Esquirol suivit, en l'an IX, la clinique externe chez Pelletan. Celle-ci était installée à l'Hôtel-Dieu. Nous pouvons savoir comment l'enseignement s'y déroulait par un rapport que Pelletan adressa, le 11 germinal an VI (31 mars 1798), au Corps Législatif pour se défendre contre l'accusation de ne pas remplir convenablement ses fonctions (cité par M. Wiriot [138]).

« J'entre tous les jours à 6 heures du matin pendant le semestre d'été, et à 7 heures pendant celui d'hiver,

dans les salles de mon hôpital. J'y visite les malades, et fais les pansements et les opérations en présence de mes élèves et d'un concours d'étudiants qui y viennent librement. J'explique à haute voix les choses notables qui se présentent; ce travail dure au moins deux heures. Il est suivi des consultations que je donne également en public, à une foule de malades du dehors; enfin, je termine la séance du matin par des observations verbales sur tout ce qui s'y est passé de remarquable, lorsqu'il y a lieu, et que les circonstances n'ont pas permis le développement en présence des malades; et je procède à l'ouverture des cadavres qui présentent de l'intérêt, et doivent encore fournir une ample matière à l'instruction publique. A 5 heures du soir, même visite des malades, consultations autant ou plus nombreuses que le matin, le tout fait également en public et au milieu des élèves... »

Les accusations portées contre Pelletan furent levées et celui-ci continua son enseignement brillant et apprécié de tous les étudiants.

*
**

— LA SALPETRIERE. — PINEL.

C'est en l'an VIII qu'Esquirol s'était inscrit pour fréquenter la clinique interne dirigée par Corvisart à la Charité, seule clinique médicale existant officiellement depuis 1794. Mais, en fait, deux écoles médicales se partageaient la faveur des étudiants.

Il y avait, d'une part, l'école officielle, située en plein cœur de Paris, où Corvisart enseignait de façon brillante et vivante. « Observateur subtil, professeur hardi, éloquent, enthousiaste », dit Leuret (138). Dupuytren ajoute, dans l'éloge funèbre de Corvisart : « Per-

sonne ne porta plus loin que Corvisart la réunion des qualités nécessaires pour réussir dans le difficile enseignement de la clinique : sagacité dans les recherches, force d'attention, promptitude et sûreté dans les jugements, disposition habile des matériaux recueillis au lit des malades, exposition claire et animée des faits relatifs à chaque maladie, diagnostic éclairé, pronostic assuré, habileté très grande dans la recherche et la démonstration des lésions organiques. » (Cité par M. Wiriot [138]).

D'autre part, il y avait l'école privée, située loin de la Faculté, à la Salpêtrière, dirigée par Pinel, « embarrassé, timide, ne sachant pas professer, mais seulement causer avec bonhomie. Ce qui faisait rechercher Pinel, c'étaient deux qualités extrêmement précieuses : une grande pénétration comme clinicien, une grande clarté comme professeur... Des propositions nettes et simples, et en petit nombre, formaient la matière de ses leçons; elles y étaient développées de telle façon que chaque auditeur les comprenait sans peine et les retenait facilement. Chez Corvisart, on apprenait vite; chez Pinel, on savait bien. » (Leuret, cité par M. Wiriot [138]).

Sémelaigne confirme ce jugement de Leuret sur Pinel : « Cet observateur sagace, à la parole difficile, devint populaire dans les écoles à force de se rendre utile... Si Pinel n'avait pas l'éloquence de son collègue Corvisart (sa diction était en effet saccadée et pénible), l'absence des qualités brillantes de l'orateur élégant était largement compensée par d'autres plus solides. Pénétré de la vérité d'une doctrine fondée sur l'observation et sur l'expérience des siècles, son grand savoir et sa familière bonhomie captivaient également l'attention de ses auditeurs. Il abondait en aperçus ingénieux et traits piquants, en anecdotes curieuses, imprévues, qui frappaient l'esprit en le saisissant. Pinel était parvenu, sans la chercher, à la popularité parmi les étudiants. » (123).

Voici ce qu'un élève de l'Ecole de Santé de Paris, en l'an X, P.-B. Bailly, pensait de Pinel. Comme beaucoup de ses condisciples, il trouvait l'enseignement officiel insuffisant : « ...Aussi, me suis-je empressé d'aller porter mes trois louis à M. Pinel pour l'avantage de suivre sa visite des vieilles femmes à la Salpêtrière. C'est un homme unique que ce M. Pinel, ne disant pas deux mots sans hocqueter et ne guérissant pas mieux ses malades qu'un autre; il a cependant rendu de très grands services à la médecine en formant beaucoup de bons médecins... Les mouvements de sa figure grippée m'en ont plus appris que ses paroles. » (128).

Les étudiants se partageaient donc entre les deux cliniques. Esquirol suivit-il quelques temps celle de Corvisart ? Cela est possible. Mais, très vite, il fréquenta la Salpêtrière, et c'est à partir de ce moment-là qu'allait s'orienter sa carrière médicale, sous la protection de Pinel.

Pinel était, à l'époque, l'une des personnalités du monde médical parisien. De nombreux motifs favorisaient la création des liens qui s'établirent entre lui et Esquirol. Né en 1745, à Roques, dans le Tarn, Philippe Pinel passa son enfance à Saint-Paul-Cap-de-Joux, petite bourgade du Tarn où son père était maître chirurgien. Elève chez les Doctrinaires de Lavaur, il vint ensuite à Toulouse, en 1766, au collège de l'Esquile. En 1767, il fut nommé Maître-ès-Arts. Puis il s'inscrivit à la Faculté de Théologie où il resta trois ans. Il décida alors d'abandonner ses études de théologie et de quitter la soutane, ce qu'il put faire facilement, puisqu'il n'avait pas encore reçu les ordres mineurs. Pendant ces années, il ne s'était pas confiné dans la théologie, mais avait perfectionné ses connaissances mathématiques. Il avait été aussi lauréat des Jeux Floraux.

De 1770 à 1773, Pinel accomplit ses études médicales à Toulouse. Il y fut reçu Docteur en décembre 1773. Il ne garda pas un bon souvenir de sa formation, dont il dira plus tard : « ... c'étaient quelques notions générales de pathologie ou de matière médicale; certaines opinions gratuites, crues sur parole, et ce qu'on pouvait appeler jargon des écoles, débité avec le ton de la suffisance la plus présomptueuse. » (Cité par Chabbert [58]).

Il se rendit ensuite à Montpellier pour compléter ses connaissances médicales et scientifiques. A peu près dénué de ressources, il fut précepteur dans une riche famille montpelliéraine. Il écrivit aussi des thèses pour des étudiants plus fortunés et moins travailleurs que lui.

Reçu à son tour Docteur à Montpellier, il partit à Paris en 1778. Passionné par les mathématiques, les sciences naturelles, la philosophie, il travailla avec acharnement pour parfaire sa culture scientifique, tout en fréquentant les hôpitaux.

C'est à partir de 1783 que Pinel commença à s'intéresser de près aux problèmes de l'aliénation mentale. Il y fut amené par la maladie de l'un de ses amis, jeune avocat de 24 ans, atteint de mélancolie, qu'on ne put sauver. Celui-ci avait été soigné dans une maison de santé, la maison Belhomme, tenue par un ancien menuisier qui était devenu directeur de maison de santé à la suite de circonstances particulières. Pinel devint alors le médecin plus ou moins attitré de la maison Belhomme et se consacra à l'étude des maladies mentales et de leur traitement. Il put se livrer à l'observation des différentes affections mentales et expérimenter les divers moyens de les traiter, dont le traitement moral.

Lorsque la Révolution éclata, Pinel adopta les principes révolutionnaires avec enthousiasme, mais il fut

ensuite indigné par les excès de la Terreur. En 1793, il fut nommé médecin-chef de l'hospice de Bicêtre.

Bicêtre faisait partie de l'Hôpital Général et recevait les hommes infirmes, aliénés, pauvres, les orphelins, tous ceux enfin qui ne pouvaient subvenir à leurs besoins. Les fous étaient enfermés dans des loges basses, froides et humides, et enchaînés lorsqu'ils étaient agités. Le Duc de La Rochefoucauld-Liancourt, rapporteur du Comité de mendicité au début de la Révolution, écrivait : « La folie est considérée ici comme incurable. Les fous ne reçoivent aucun traitement. Ceux dont la folie est dangereuse sont considérés comme des bêtes fauves. » (119). Mais, à Bicêtre, ajoutait-il, les insensés sont traités avec une relative douceur, contrairement à de nombreux hôpitaux où ils étaient soumis à la hargne et à la brutalité des gardiens. En effet, le surveillant de Bicêtre, Pussin, s'était rendu compte qu'avec le calme et la douceur, il obtenait l'amélioration de l'état des agités. Pinel trouva en lui une aide efficace lorsqu'il prit en mains le sort des aliénés de Bicêtre.

La situation était la même dans la plupart des hôpitaux qui accueillaient les fous, que ce soit en France ou à l'étranger. A Chambéry, par exemple, les loges étaient « des cachots affreux et malsains, humides et peu aérés, tels qu'à peine y placerait-on des animaux. » (130). A Marseille, les cellules étaient souterraines. A Caen, l'eau les envahissait plusieurs fois par an. Partout, régnaient les mauvais traitements et la brutalité, les coups et les injures.

A la veille de la Révolution, sous l'influence des idées réformatrices et philanthropiques des philosophes, de nombreuses voix s'élevèrent pour dénoncer la misère effroyable des insensés. D'autre part, à la suite de Locke et de Condillac, les esprits se libéraient des conceptions métaphysiques et des dogmes traditionnels des siècles

précédents. La médecine évoluait aussi, adoptant une attitude plus scientifique. C'est ainsi que les idées sur la folie se transformèrent peu à peu, en France, avec Daquin à Chambéry, en Angleterre et en Italie où l'on allait tendre de plus en plus à considérer la folie comme une maladie.

Dans les dernières années de l'Ancien Régime, l'Etat avait commencé à s'intéresser au sort des insensés. A l'instigation du gouvernement royal, Colombier et Doublet, après avoir visité les établissements où étaient recueillis les fous, avaient suggéré les mesures nécessaires pour organiser les hôpitaux, afin de traiter correctement les insensés et de les y soigner (61). En 1789, on trouve de nombreuses réclamations dans les cahiers de doléances au sujet des aliénés (44) : « On croit avoir tout fait quand en les resserrant dans des réduits obscurs, capables d'altérer la raison de l'homme le mieux constitué, on les a mis hors d'état de nuire à leurs semblables. » Les cahiers réclamaient la construction d'établissements spéciaux où les aliénés puissent être soignés.

Il existait bien quelques établissements où l'on tentait d'améliorer le sort des insensés en leur procurant des soins matériels et médicaux, des remèdes physiques et moraux : maisons de santé privées, Charités tenues par les frères de Saint-Jean-de-Dieu. Mais ils étaient réservés aux aliénés de la classe fortunée.

Pour les autres, il n'y avait, à Paris, que l'Hôtel-Dieu où quelques soins leur étaient accordés. Pendant trois mois environ, on tentait les traitements habituels de l'époque : douches, saignées, purgations et vésicatoires. Si, au bout de ce temps, l'aliéné n'était pas guéri, il était considéré comme incurable et envoyé dans les services de chroniques de Bicêtre, de la Salpêtrière ou des Petites-Maisons, où il pouvait rester à vie sans que de nouveaux traitements soient jamais entrepris.

Pinel fut nommé à Bicêtre à un moment où s'exprimaient des préoccupations humanitaires envers les insensés, mais rien n'avait vraiment été tenté jusque là. L'occasion lui était offerte d'appliquer les principes qu'il avait pu expérimenter à la maison Belhomme sur la manière de traiter les aliénés. Son premier geste fut l'abolition de l'usage des chaînes.

Ce n'est pas sans difficulté que Pinel put obtenir l'autorisation nécessaire de l'Assemblée de la Commune de Paris. Méfiants, ses membres voyaient dans toute suggestion de réforme une atteinte aux institutions républicaines. Couthon, malgré son infirmité, tint à se déplacer jusqu'à Bicêtre afin de juger par lui-même de la situation. Lorsqu'il vit les aliénés, il demanda à Pinel s'il n'était pas fou lui aussi de vouloir délivrer de telles « bêtes féroces ». Mais Pinel répondit qu'il avait la certitude « que ces malheureux ne sont aussi violents et aussi insensés que parce qu'ils sont enchaînés. Lorsqu'ils ne le seront plus, ils se calmeront et redeviendront peut-être raisonnables. » (55). Vaincu par la conviction tranquille de Pinel, Couthon finit par donner son accord.

Progressivement, Pinel libéra les malades, puis aidé par Pussin et sa femme, il mit en œuvre le traitement moral.

Deux ans plus tard, en floréal an III (mai 1795), Pinel prit la direction de la Salpêtrière. Il y avait, à ce moment-là, plus de six cents folles. Suivant le rapport de La Rochefoucauld-Liancourt, en 1790, elles étaient plus mal traitées qu'à Bicêtre. « L'air des vieilles loges est infect, elles sont petites, les cours étroites; tout y est dans un état d'abandon aussi affligeant qu'inconcevable; tous les genres de folie y sont confondus : les folles enchaînées (et il y en a un grand nombre) sont réunies avec les folles tranquilles; celles qui sont dans des accès de rage sont sous les yeux de celles qui sont dans le

calme : le spectacle de contorsions, de fureur, les cris, les hurlements perpétuels ôtent tous les moyens de repos à celles qui en auraient besoin et rend les accès de cette horrible maladie plus fréquents, plus vifs, plus cruels et plus incurables. Là enfin, n'existe nulle douceur, nulle consolation, nuls remèdes. On bâtit de nouvelles loges, un peu plus grandes, un peu plus aérées, moins susceptibles d'infection, mais toujours dans le même système que les autres, et par conséquent n'épurant aucun de leurs vices essentiels... Il faut ajouter les contradictions habituelles qu'éprouvent les folles entièrement livrées à l'agacerie des curieux qui les visitent, et aux mauvais traitements des employées qui doivent les soigner et qui, déjà aigries elles-mêmes par un service dur et repoussant, ne les considèrent que comme des animaux à qui elles apportent la nourriture et l'eau, et qu'elles séparent quand ils se battent. » (119).

Pinel se met aussitôt à l'œuvre. Il supprime les chaînes, assainit les loges, change le personnel infirmier. Peu à peu, il entreprendra les réformes nécessaires pour transformer la Salpêtrière en véritable établissement de soins.

C'est vers cette époque que Pinel commence son enseignement clinique dans le cadre de l'hôpital. Entre temps, il avait été nommé professeur de physique médicale et d'hygiène le 14 frimaire an III (4 décembre 1794), puis avait succédé à Doublet, l'année suivante, en tant que professeur de pathologie.

Se souvenant de la piètre formation qu'il avait reçue à Toulouse, il applique certains principes qui lui paraissent propres à former de véritables médecins. Il avait développé ces principes dans un mémoire destiné probablement au Comité d'Instruction Publique, retrouvé par Bollotte et dont nous avons tiré cet extrait : « On ne doit point dissimuler que l'enseignement public est

plutôt propre à étouffer qu'à développer les talents des jeunes gens, si on se borne à venir les endoctriner périodiquement dans une chaire plutôt par ostentation de savoir que par un vrai désir de les instruire. C'est par une attention constante de les faire parler et agir par eux-mêmes, c'est par des encouragements sagement ménagés qu'on enflamme leur émulation et leur zèle et qu'on affermit leurs pas chancelants dans l'art de guérir. On devrait donc désirer que les professeurs fissent des leçons très abrégées, ou plutôt qu'une partie de ces mêmes leçons fût alternativement confiée aux plus intelligents de leurs élèves en les prévenant 2 ou 3 jours d'avance. On devrait aussi les familiariser, autant qu'il serait possible, avec les procédés manuels que demandent la chimie, l'anatomie, la chirurgie, etc..., pour ne faire entrer dans leur tête que des notions justes et précises et pour exercer plutôt leur jugement que surcharger leur mémoire. » (52).

Cet enseignement eut le succès que l'on sait. Désireux d'être utile aux étudiants, Pinel publie, en 1798, la « Nosographie philosophique » où il tente une classification des maladies, appliquant à cette étude l'esprit d'analyse que lui avaient donné les mathématiques.

Pinel rejette l'application aveugle des théories des anciens auteurs, les hypothèses stériles; il s'attache surtout à l'observation approfondie et rigoureuse, à la réflexion personnelle. Il lutte ainsi contre l'enseignement classique qui se réfère au passé en transmettant les mêmes théories de génération en génération. Il ne faut point s'asservir aux opinions des auteurs, même les plus célèbres, dit-il, mais « ne prendre pour modèle que ce qu'il y a de plus excellent dans leurs écrits » (114), en les jugeant suivant sa propre expérience. Il faut s'appliquer ensuite à l'observation, pour laquelle il établit des principes précis qui permettent de distinguer les véritables caractères d'une maladie. Une fois ces

caractères connus, on peut établir des rapprochements entre les différentes affections, puis les faire entrer dans un cadre précis auquel on pourra toujours se référer.

Cet ouvrage fut considéré par les étudiants de l'époque comme « très nécessaire et très nouveau » (138). Il fut, pendant quelques temps, la charte de la médecine contemporaine. Pinel y entrait en lutte contre les doctrines anciennes et nébuleuses, contre les systèmes vagues se transmettant d'année en année sans aucune vérification scientifique, pour les remplacer par une science basée sur l'analyse, l'observation et l'expérience.

Au cours des années suivantes et tout au long de sa vie, Pinel allait continuer sa double œuvre : organiser et perfectionner le traitement des aliénés, enseigner et former de jeunes étudiants pour en faire des médecins à l'esprit curieux et au jugement solide.

Si nous nous sommes attardée quelque peu sur Pinel, c'est afin de mieux connaître celui qui allait devenir le maître d'Esquirol, et lui donner, s'il ne l'avait déjà, le goût de l'analyse et de l'observation exacte qu'il appliquera ensuite dans sa vie professionnelle.

Lorsqu'il vint à la Salpêtrière, vers les années 1799 ou 1800, Esquirol fut remarqué par Pinel qui lui voua rapidement une affection paternelle à laquelle Esquirol répondit par un attachement véritablement filial, selon le témoignage de Leuret. De nombreux motifs tendaient à rapprocher les deux hommes. Tous deux originaires du Languedoc, ils avaient reçu une éducation identique chez les Doctrinaires où ils s'étaient pénétrés des idées philosophiques des encyclopédistes. Destinés, pendant quelques temps, au sacerdoce, ils s'étaient ensuite dirigés vers la médecine. Après des études à Toulouse

et à Montpellier, ils vinrent à Paris sans ressources, mais remplis d'ardeur et de curiosité intellectuelle. Peut-être est-ce à Toulouse que naquit leur vocation d'aliéniste, comme le suggère Sendrail : « Philippe Pinel et son cadet, Dominique Esquirol, durent sans doute leur vocation commune à un souvenir commun, ayant vu, tous deux, dans leurs jeunes ans, au quartier de force de la Grave, les aliénés enchaînés sur leur répugnante litière ou confondus parmi les filles et les malfaiteurs. » (125).

Les liens de sympathie et d'estime réciproque entre maître et élève étaient fréquents à cette époque. Les professeurs, dit Triaire (133), recherchaient souvent, dans les situations les plus modestes, les intelligences d'élite, les sollicitaient, les aidaient moralement et matériellement, les dirigeaient dans leurs études. Entre autres, Thouret, doyen de la Faculté, décela en Dupuytren, isolé à Paris, sans ressources et sans protection, les germes d'une puissante intelligence, l'encouragea et le patronna; Desault, chirurgien et professeur, fit de Bichat son élève de prédilection, l'admettant dans sa maison.

Pinel confia à Esquirol la rédaction de son traité de « Médecine clinique », ainsi qu'il le dit dans l'introduction de l'ouvrage; un de ses élèves, le citoyen Esquirol, a été chargé, sous sa révision, « de rédiger d'une manière uniforme et d'après mes principes, tous les cas particuliers de clinique que je publie, et de les rapporter à mon cadre nosographique. » Ces principes avaient été établis dans la « Nosographie philosophique » pour permettre de faire des observations correctes et précises. Il s'agissait d'étudier dans chaque cas :

— L'âge, la constitution, la profession du malade, ses symptômes, les signes d'examen, les drogues qu'il a déjà prises et leurs effets.

— L'observation qui a été prise au jour le jour.

— L'époque de la fin de la maladie et les circonstances dans lesquelles elle s'est terminée.

La « Médecine clinique » parut en 1802. En rédigeant ce traité, Esquirol avait pu compléter sa formation clinique et se pénétrer des principes et des méthodes de Pinel.

A cette même époque, Pinel réorganisait la Salpêtrière afin de pouvoir expérimenter les moyens de traiter les aliénés et de constater ensuite les résultats obtenus. « Quels doivent être, dans un hospice d'aliénés, les moyens intérieurs à prendre, l'ordre constant à y maintenir et les principes du traitement médical à adopter, pour obtenir le rapport le plus favorable entre le nombre des guérisons et la totalité des admissions ? » (115). Il répartit les malades dans trois départements séparés « suivant le plus haut degré de la maladie, son déclin ou sa convalescence. » (115).

Esquirol se trouva certainement associé à ces travaux. Il appliqua ensuite ces méthodes dans sa propre maison de santé. Quelles étaient donc ces nouvelles méthodes ? Pinel les décrit dans son « Traité médico-philosophique » :

— A l'entrée, inscription du nom, de l'âge, du lieu de naissance, de la date de réception. Des notes sont prises sur l'état antérieur et la cause de la maladie.

— Classement par maladie : manie, mélancolie, démence, idiotisme.

— Distribution des aliénées en trois grandes divisions, les incurables étant dans un local particulier. Une infirmerie est organisée pour les maladies intercurrentes.

— S'informer pour savoir si les aliénées ont déjà été traitées ou pas, car le pronostic sera plus défavorable si elles ont suivi un traitement antérieur.

— Etude des causes morales et physiques.

— Intérêt de bien connaître les symptômes pour pouvoir ensuite bien interpréter les résultats et savoir le nombre effectif des guérisons.

— S'informer des rechutes après la guérison et la sortie de l'hospice.

La Salpêtrière devenait ainsi un véritable hôpital où tous les efforts allaient être faits dans le but de guérir les aliénées.

⁂

— LA MAISON DE SANTE DE LA RUE BUFFON.

Autour des années 1801-1802, Esquirol créa un établissement pour les aliénés de situation fortunée. Nous n'avons retrouvé aucun document officiel sur la création de cette maison de santé. Elle était située rue Buffon, entre le boulevard de la Salpêtrière et le Jardin des Plantes. Au début, il y eut seulement cinq ou six pensionnaires. Esquirol vint habiter avec eux et vécut la même vie. « La résidence des médecins, écrira-t-il, offre des avantages infinis pour les malheureux confiés à leurs soins, à leurs lumières et à leur expérience. C'est à ce prix que le médecin apprend à connaître les maladies mentales et à les traiter. » (72).

Il habitera dans cette maison toute sa vie, et c'est là qu'il mourra. En 1819, il achètera la maison voisine, le n° 7, pour agrandir son établissement. Quant au n° 9, qu'il louait jusqu'alors, il l'achètera en 1821 (38).

Il existait déjà à Paris des maisons de santé pour les malades fortunés. Il y en avait dix-huit avant la Révolution, dont la maison Belhomme où avait travaillé Pinel. Mais elles servaient aussi bien à isoler un parent compromettant ou à faire subir un purgatoire aux enfants prodigues qui y expiaient leurs fautes entre le champagne et leurs maîtresses qu'à soigner véritablement les aliénés.

Esquirol appliqua aussitôt, rue Buffon, les théories de Pinel. Nous pouvons connaître la façon dont fonctionnait sa maison de santé par ce qu'en dit Pinel dans son « Traité médico-philosophique », et par ce qu'écrit Esquirol lui-même dans des articles du « Journal général de médecine, de chirurgie et de pharmacie » et dans sa thèse soutenue en 1805.

Dès 1803, Pinel cite la maison de santé d'Esquirol où il n'a pas hésité à faire transporter un de ses malades, atteint de mélancolie délirante, qui guérit en trois mois. On lit, en note : « Cette maison, uniquement destinée à traiter les aliénés, est dirigée par le citoyen Esquirol, un de mes élèves qui s'occupe particulièrement du traitement de la manie, en mettant en pratique les principes que j'ai développés dans mon « Traité de l'aliénation mentale ». Déjà, de nombreux succès rendent cet établissement recommandable. » (114).

Quelle était l'organisation de la maison de la rue Buffon ? Laissons parler Pinel : « L'établissement contient dans son enceinte une sorte de verger rempli d'arbrisseaux ou d'arbres, ce qui le fait participer, soit par ses dépendances, soit par son voisinage, aux bienfaits d'une immense végétation; il est heureusement distribué pour séparer les aliénés les uns des autres, pour isoler les personnes du sexe, et les convalescents de ceux qui sont en traitement... Toutes les formes extérieures propres à attrister en sont proscrites, comme barres de fer aux croisées, gros verrous aux

portes, cordes pour garrotter les malades. Les croisées sont garanties par des persiennes qui s'ouvrent facilement lorsqu'on ne craint aucune tentative dangereuse de la part de l'aliéné pour se précipiter. Les furieux sont logés au rez-de-chaussée, et leurs chambres sont en planches; les portes sont en face des croisées. Les persiennes s'ouvrent et se ferment en-dehors; les lames en sont mobiles, en sorte qu'en les inclinant, elles forment une sorte de volet. C'est ainsi que tout concourt au même but et est heureusement disposé pour le traitement d'une raison égarée.

» ... La nourriture est en général abondante, propre à fortifier, et prise dans les aliments les plus sains apprêtés d'ailleurs sans épices. Le déjeuner est distribué à 9 heures et varie suivant l'état et les dispositions particulières de l'aliéné : on a besoin quelquefois de faire servir un second déjeuner à plusieurs d'entre eux. On dîne à 4 heures. Les convalescents, les aliénés tranquilles ou ceux qui ne sont agités que par intervalle, sont admis à la table de M. Esquirol; les autres, à moins qu'ils ne soient dangereux, dînent dans une salle commune, chacun à une table particulière, et servi par son domestique; les autres, en petit nombre, mangent dans leur chambre...

» ... Chaque aliéné a un domestique attaché exclusivement à son service, qui couche toujours à côté de lui, et même dans sa chambre lorsqu'on le juge nécessaire. Tous ces domestiques sont prêts à se réunir pour intimider un aliéné par un appareil de terreur, s'il vient à éprouver quelque excitation momentanée qui le porte à la violence. Les aliénés ne restent jamais dans leur chambre; ils se promènent dans un jardin spacieux et ombragé ou se reposent dans ce qu'on appelle un salon de compagnie; les furieux ont la liberté de se promener en camisole dans la cour qui est en partie ombragée par un bosquet agréable. Plusieurs convales-

cents vont se promener hors de la maison, chacun accompagné de son domestique affidé.

» ... C'est durant des visites familières ou la promenade que le Dr Esquirol applique avec habileté le traitement moral au déclin de la manie ou durant la convalescence. Il console l'un, encourage l'autre, s'entretient avec un mélancolique et cherche à dissiper ses illusions chimériques; il étudie la suite de leurs idées; il cherche à démêler les affections involontaires qui entretiennent l'égarement de la raison; tantôt il combat leurs fausses préventions, tantôt il semble se rapprocher de leurs opinions exagérées, ou même se prêter à leurs frivoles caprices pour obtenir leur bienveillance et préparer ainsi l'heureux effet des avis les plus salutaires. Aussitôt que l'aliéné donne des signes non équivoques de convalescence, il est admis à la table commune avec le médecin, et après quelques jours de cette épreuve, il passe dans la partie de l'établissement destinée aux convalescents, où il séjourne plus ou moins de temps pour confirmer son entière guérison. Là, les logements réunissent, sans aucun objet de luxe, une grande propreté et tout ce qui peut être agréable aux malades, avec la facilité des promenades dans un jardin adjacent. La liberté est alors entière, l'influence des domestiques cesse, et le médecin vit familièrement avec ses convalescents; on se réunit pour déjeuner, pour jouer au billard, pour se livrer à certains jeux; une partie des soirées se passe dans un salon pour jouir de la musique, et lorsqu'on ne prévoit pas d'inconvénients, on donne la liberté au convalescent d'aller se promener avec son domestique au Jardin des Plantes, ou bien en voiture dans la campagne. » (115).

En dehors du traitement moral, quels étaient les moyens employés par Esquirol pour soigner ses malades ? C'étaient les traitements en usage à l'époque : saignées, bains tièdes, douches en cas de grande agitation, purgations, lavements, émétiques, vésicatoires à

la nuque ou aux jambes, infusions diverses, boissons acidulées.

Les moyens de répression étaient employés en cas de nécessité absolue, le moins possible et le moins longtemps possible. Ils se bornaient au gilet qui suffisait à contenir les furieux. La réclusion était employée aussi pour les maniaques.

Enfin, des distractions diverses contribuaient au traitement : exercice au grand air, promenades en voiture, visites des parents lorsque l'isolement n'était pas nécessaire, voyages pendant la convalescence, musique, jeux divers.

Esquirol obtint de très bons résultats et les malades ne tardèrent pas à affluer. Sa maison de santé représentait un grand progrès sur les établissements identiques, car tout y était mis en œuvre non seulement pour soigner les aliénés, mais aussi pour perfectionner les méthodes de traitement.

En 1810, la réputation de la maison de santé de la rue Buffon était déjà grande. Maygrier, dans son « Annuaire médical de Paris » ne cite que trois maisons de santé pour maladies nerveuses : celle du Dr Prost, à Montmartre, la maison Belhomme et la maison de santé du Dr Esquirol. « Cet établissement, très connu en France, visité par les savants étrangers, a été justement apprécié par le Professeur Pinel dans son nouvel ouvrage sur l'Aliénation mentale. On ne peut y recevoir que vingt personnes ayant chacune leur domestique. » (103).

*
**

— PREMIERS ARTICLES ET THESE.

C'est à la Salpêtrière et dans sa maison de santé qu'Esquirol recueillit les observations qu'il publia dans sa thèse et dans quelques articles, écrits auparavant, que nous avons retrouvés dans le « Journal général de médecine, de chirurgie et de pharmacie » de 1802 et 1803.

En thermidor an XI (août 1802), paraît un article intitulé : « Observation sur l'application du traitement moral à la manie » par M. Esquirol, médecin d'une maison de traitement d'aliénés vis-à-vis de la Salpêtrière (75). Esquirol y présente cinq observations de cas de manie où la guérison a été obtenue par le traitement moral. Dans une autre observation, il établit la comparaison entre le bain de surprise et le traitement moral; si le premier traitement est demeuré sans effet, le second a entraîné une nette amélioration.

De plus, il décrit son comportement avec ses malades. Il partage leur vie autant qu'il le peut. Il s'attache à calmer leur inquiétude, à gagner leur confiance, à soutenir leur courage : « Chaque fois que je l'aborde, je lui tends la main, je me jette sur son lit, je l'embrasse... N'ayez pas d'inquiétude, lui dis-je, vous êtes chez un ami, rien ne vous retient, nous pouvons sortir quand il vous plaira. »

Il termine son article en insistant sur la valeur du traitement moral, qui est d'ailleurs la base du traitement de toutes les maladies : « Quel est le médecin qui n'ait pas chaque jour à se féliciter du pouvoir moral qu'il exerce sur les malades confiés à ses soins ? Je m'estimerai heureux si je parviens à constater aux yeux des praticiens l'utilité de cette méthode dans les cas rapportés. Leur suffrage m'encouragera dans le

dessein d'établir sur l'observation les principes d'une thérapeutique morale, dont les applications ne doivent pas se borner, je pense, au traitement de la manie. »

Dans un autre article, paru en ventôse an XII (mars 1803) (76), Esquirol aborde le traitement physique des maladies mentales. En effet, dit-il, si Pinel a insisté sur le traitement moral de l'aliénation, il n'en néglige pas pour autant le traitement physique. On reprochait alors à Pinel de s'occuper trop peu des traitements physiques et de n'en avoir point parlé dans son « Traité de l'Aliénation mentale ». Mais celui-ci ne portait que sur l'expérience acquise à Bicêtre où tout secours médical manquait, ajoute Esquirol, alors que les aliénées de la Salpêtrière sont traitées avec succès.

Dans l'article précédent, Esquirol voulait préciser les bases du traitement moral qui « se réduisent à changer la direction du principe vital, en agissant sur le système nerveux, soit en fixant fortement l'attention, soit en ébranlant vivement l'imagination ». Dans ces nouvelles observations, il s'efforce de rechercher désordres physiques associés aux désordres mentaux pour pouvoir les traiter en même temps; ainsi, un accès maniaque est guéri par un traitement vermifuge; une hystérique est ramenée à la raison par le traitement physique, à base d'infusions de safran, de boissons acidulées, de demi-bains aromatiques, alors que le traitement moral n'avait eu aucun résultat.

Esquirol va développer ses idées concernant le traitement moral dans sa thèse. Il la soutint le 28 décembre 1805 devant la Faculté de Médecine de Paris. Dédiée à Philippe Pinel, en « Hommage de ma reconnaissance », elle est intitulée « Des passions, considérées comme cau-

ses, symptômes et moyens curatifs de l'aliénation mentale » (74).

Dès les premières lignes, il fait le bilan de l'état de l'aliénation et des aliénés en France en rendant hommage à Pinel pour la meilleure connaissance acquise sur l'aliénation grâce à lui, et pour l'amélioration du sort des aliénés.

Après avoir précisé ce qu'il entend par traitement moral, — « c'est l'application des facultés de l'entendement, des affections morales, au traitement de l'aliénation mentale, tout le reste appartient à l'hygiène morale ou aux médicaments », — il établit les rapports entre la folie et les passions. Il ne définit ni ne décrit les passions et n'aborde pas de système philosophique. Dans les différentes observations, on trouve la colère, le désespoir, le zèle religieux, l'orgueil, la peur, l'amour, la haine, la jalousie.

Il rapproche donc la folie et les passions. Chez le jeune, la folie a le caractère aigu, véhément, furieux de la passion amoureuse. A l'âge viril, les passions amoureuses s'affaiblissent et ce sont les passions « factices » qui se développent, avarice, ambition, amour de la gloire. La folie est plus opiniâtre, plus triste, plus chronique. Chez les vieillards, les passions s'éteignent et l'aliénation est rare (en dehors de la démence qui « accompagne la décrépitude »). Par contre, l'aliénation est fréquente chez les femmes, car elles ont des passions vives et fortes.

Les passions entraînent des modifications organiques : la respiration, la circulation sont influencées. L'aliénation produit le même effet.

Chiffres à l'appui, il montre que les passions sont la cause la plus commune de la folie. Mais des facteurs externes, tels que les conditions atmosphériques, les

secousses politiques, le degré de civilisation peuvent intervenir en modifiant l'état physique et moral de l'homme.

Il étudiera plus loin les facteurs constitutionnels et éducatifs qui peuvent favoriser l'apparition de l'aliénation.

Esquirol tire ensuite les rapports de ressemblance entre aliénation et passion : « Celui qui a dit que la fureur est un accès de colère prolongé, aurait pu dire avec la même justesse, que la manie érotique est l'amour porté à l'excès; la mélancolie religieuse, le zèle ou la crainte de la religion poussés au-delà des bornes; la mélancolie avec penchant au suicide, un accès de désespoir prolongé. »

Puis vient la description des diverses passions et des formes d'aliénation qui leur correspondent dont nous citons deux exemples. Voici le portrait de la manie amoureuse :

« Quelle est cette maniaque ? les yeux caves et hagards; le regard fixe; la respiration courte et précipitée; les traits du visage tantôt concentrés, tantôt épanouis; elle parle avec volubilité; les noms d'amour, de trahison, de jalousie, de bonheur, sont tour à tour sur ses lèvres tremblantes. C'est une femme dont les idées amoureuses, ayant entraîné toute l'activité des facultés intellectuelles, altèrent la raison; elle voit partout son idole; elle lui parle; son amant est caché dans les murs, dans les réduits de son appartement; il est à ses côtés; elle lui prodigue les expressions les plus érotiques et les caresses les plus amoureuses; elle éprouve des jouissances statiques avec lui; ou bien elle provoque tous ceux qui l'approchent, et qu'elle prend pour son amant; ou bien tous les autres hommes sont des séducteurs; toutes les femmes sont des monstres qui veulent lui ravir l'objet de sa passion délirante; le sommeil n'appesantit

plus ses paupières; elle est dévorée d'une soif ardente; elle maigrit et se dessèche. Les conseils sont pris pour des injures, et dans les écarts de son imagination, elle peut s'abandonner à tous les désordres et à tous les excès. »

La mélancolie nous est décrite ainsi :

« Dans la mélancolie triste, le visage est pâle, les traits de la face concentrés, la physionomie douloureuse; les yeux caves, abattus, le regard soupçonneux, les mouvements lents. Ce ne sont que des plaintes sourdes, des gémissements, des soupirs entremêlés de monosyllabes qui s'échappent sans but; quelquefois, un douloureux silence qui va jusqu'au dernier degré de l'obstination. Ces malades recherchent la solitude, aiment à rester seuls, et ne se livrent qu'avec la plus grande répugnance à la compagnie; ils éprouvent des douleurs hypochondriaques et épigastriques; ils ont les membres comme brisés, ne peuvent supporter de longues courses; ils ne transpirent point; toutes leurs fonctions languissent; ils ont des rêves affreux. Qui ne reconnaît là les caractères du chagrin et l'état de l'homme que les revers, les malheurs et l'injustice de ses semblables poursuivent, accablent de leur poids ? L'homme arrivé au dernier degré du désespoir, et le mélancolique, ne s'occupent que de leurs infortunes vraies ou imaginaires. Ils ne songent à leur famille et à leurs amis que par élans, ou bien pour s'en plaindre, ou pour se reprocher à eux-mêmes leurs prétendus torts. La vue des personnes les plus chères, loin de les arracher à leurs sombres idées, aggrave leurs maux, aigrit leur chagrin, et ils ne se portent au dernier acte du désespoir qu'après avoir contemplé ceux qui devaient les retenir à la vie, et avoir savouré, au sein de leurs embrassements, le plaisir de se délivrer de ce pesant fardeau. »

Toutes les passions peuvent être ainsi retrouvées dans l'aliénation mentale.

Esquirol envisage le traitement de l'aliénation par l'isolement du milieu familial. Celui-ci permet d'éloigner l'aliéné du milieu qui a provoqué la maladie et vis-à-vis duquel il éprouve de la défiance et de la crainte, ou qui lui rappelle la cause morale qui a entraîné ses troubles : chagrins, dissensions domestiques, revers de fortune... Dans un nouveau milieu, il subira l'emprise des médecins, sera calmé par une attitude ferme. Nombreux sont les exemples « des heureux effets du contraste moral qui agite les aliénés, lorsque rendus dans une maison étrangère, ils y trouvent des soins, des attentions, des prévenances, au lieu des mauvais traitements, des tortures qu'ils craignaient. »

A propos de l'observation d'un maniaque qui présentait ses accès à la suite d'ivresse, il étudie le rôle de l'alcool dans l'aliénation mentale, ce qui le mène à la comparaison entre l'Angleterre et la France. Il ne craint pas d'écrire : « Dans un pays où les hommes les plus marquants de la société ne craignent pas de s'abandonner à ces excès, où tous les repas se terminent par des orgies, faut-il s'étonner si sur cent aliénés, il y en a quatre-vingt-dix dont l'aliénation reconnaît pour cause l'abus du vin ou des boissons alcoolisées ? Par contre, chez ce peuple, dont toutes les affections et toutes les idées sont mercantiles, la sensibilité doit laisser peu d'accès aux affections morales, et les passions jouent un rôle très borné dans la production de l'aliénation mentale... Faut-il rechercher ailleurs pourquoi la manie est plus difficile à guérir en France qu'en Angleterre ? Les Anglais n'ont qu'à détruire les effets de l'ivresse; nous, nous avons à combattre les ravages des passions. »

Après l'exposition des principes qui doivent régir une maison d'aliénés et qu'il applique dans sa maison de santé, Esquirol envisage le problème de la répression

dans le traitement des aliénés. C'est « un des moyens de direction et de traitement les plus difficiles à manier. » Il ne refuse pas une certaine contrainte lorsque cela est nécessaire, mais elle doit être employée à bon escient, sinon elle exaspère le malade et le rend incurable. La crainte permet de « dompter et de subjuguer » le malade. Il cite plusieurs observations de malades guéris par la crainte. « Un grand appareil de force, de puissance, un extérieur menaçant, les apprêts propres à inspirer la terreur peuvent faire cesser les résolutions les plus opiniâtres et les plus funestes. »

La dureté, les coups et les mauvais traitements sont proscrits. Les seuls moyens de répression que l'on puisse appliquer sont le gilet de force, la réclusion et la douche, et il ne faut point en abuser. Une justice absolue est nécessaire; il ne faut jamais réprimander un malade devant un autre malade et ne le faire que s'il y a eu faute grave.

Esquirol parle aussi du bain de surprise qu'il n'emploie jamais. « Quand j'entends conseiller le bain de surprise, j'aimerais tout autant qu'on ordonnât de jeter un maniaque d'un troisième étage sur le pavé, parce qu'il y a plusieurs exemples de maniaques qui ont été guéris après s'être précipités. »

Et « s'il est utile dans quelques cas d'exciter la crainte et la frayeur, il en est d'autres où il faut calmer et dissiper ces deux passions. » Ainsi, des soins affectueux ont un excellent effet par contraste avec la peur du malade qui entre en maison de santé en appréhendant les mauvais traitements.

Puis Esquirol étudie les causes de l'insomnie des aliénés et les moyens de la combattre. Ces causes sont la douleur physique, les besoins pressants, les rêves affreux et parfois les idées maniaques. En agissant contre

elles, on supprime l'insomnie. Il faut calmer la faim et la soif, rassurer en cas de cauchemar, calmer ou consoler un anxieux ou un agité. Dans les cas difficiles que ne calment pas les moyens précédents ou les narcotiques, il faut essayer l'exercice physique, les promenades, l'équitation, la chasse, les voyages, la culture de la terre qui agissent non seulement sur l'insomnie, mais aussi sur l'aliénation elle-même.

Il cite aussi le rôle des commotions physiques et nerveuses dans la guérison des maladies mentales. Enfin, il évoque l'action bénéfique de la musique, non seulement sur les mélancoliques, mais aussi sur les furieux.

Dans l'appréciation des résultats obtenus, Esquirol remarque la différence entre deux catégories de malades, ceux qui présentent un délire riche, portant sur de nombreux objets, accompagné d'agitation, guérissent facilement; d'autres, au contraire, qui déraisonnent peu, sont calmes et semblent lucides, guérissent très difficilement. Ces deux catégories de malades paraissent bien correspondre aux affections que nous appelons actuellement psychoses délirantes aiguës et psychoses chroniques systématisées.

Enfin, il va conclure en souhaitant qu'on puisse établir un jour les principes d'une thérapeutique morale, d'après l'étude de nombreuses observations et des réussites thérapeutiques obtenues. Pour lui, une des bases importantes du traitement est de connaître l'idée première à partir de laquelle se développe le délire et à laquelle se rattachent toutes les pensées du malade. On peut ainsi se mettre en harmonie avec elle et arriver à guérir un grand nombre de délirants. Par exemple, le délire de persécution cède à la bienveillance, à la patience et à la persuasion.

Il insiste fortement sur ce qu'il entend par traitement moral : « S'il est essentiel de provoquer des secousses violentes, en excitant telle ou telle passion pour subjuguer les aliénés, pour dompter leur prétention, pour vaincre leurs emportements, il n'en est pas moins important d'être bon, sensible, affable, prévenant à leur égard : mais c'est toujours par des secousses morales qu'on obtient la guérison. » Si on a considéré le traitement moral comme vain et illusoire, c'est que l'on se bornait à raisonner et à consoler. Cela peut parfois réussir. Mais le véritable traitement moral est autre chose : c'est une secousse morale plaçant « l'aliéné dans un état opposé et contraire à celui dans lequel il était avant de recourir à ce moyen. »

Esquirol termine en niant la valeur des contraintes, des tortures prodiguées « sans motifs et sans réflexion », qui entretiennent et qui exaspèrent la folie. S'il faut parfois inspirer de la crainte, frapper l'imagination par un appareil formidable ou recourir à une fermeté imposante, il ne faut pas oublier que les chagrins et les peines sont les causes les plus fréquentes d'aliénation. On doit donc éviter d'entretenir cet état et placer le malade dans des positions plus agréables que celles où il était avant sa maladie.

En conclusion, il cite ces vers extraits du poème de la Pitié, de l'abbé Delisle :

Adoucissons leur sort, traitons avec bonté
Ces malheureux bannis de la société.
De ces manes exclus des sources de la vie,
Laissons errer en paix la libre fantaisie...
Par de durs traitements ne l'effarouchons pas;
Que des objets riants se montrent sur leurs pas...

Dans cette thèse, Esquirol met en application les principes de Pinel sur la valeur de l'observation et de l'expérience personnelle. S'il reprend une idée de Pinel, à savoir que les passions sont la cause la plus fréquente de l'aliénation mentale, il la développe et l'enrichit de toutes les réflexions que lui ont suggérées les nombreuses observations qu'il a recueillies à la Salpêtrière et dans sa maison de santé. Après de remarquables descriptions de différents cas de maladies mentales, il exprime ses conceptions au sujet du traitement de l'aliénation mentale. Pour lui, le traitement moral n'est plus seulement le raisonnement, la persuasion, les exhortations qui étaient pratiquées depuis longtemps dans quelques établissements, mais c'est un véritable « choc » moral obtenu par différents moyens : l'isolement, le changement de cadre et d'habitudes, la peur, des émotions diverses, le respect et la crainte du médecin... Il insiste d'autre part sur la nécessité de bannir toute violence dans le traitement des aliénés. A l'appui de ses idées, il fournit les résultats qu'il a obtenus pendant ces quelques années d'expérience professionnelle et qui prouvent l'efficacité de ses méthodes.

La thèse d'Esquirol eut un très grand succès. Nous en avons trouvé une analyse dans le « Journal général de médecine, de chirurgie et de pharmacie » de 1806 (84), qui traduit l'approbation qu'elle dut recevoir dans le monde médical : « ... On trouvera encore dans la dissertation de M. Esquirol quelques points de vue nouvellement aperçus sur le caractère de tel ou tel genre d'aliénation, des détails très intéressants sur la manière de diriger les aliénés, et enfin ces grands résultats de l'observation qui ne peuvent être que le fruit de travaux constamment dirigés vers cette branche de la médecine pratique. Aux avantages de l'instruction que l'on puisera dans cet ouvrage, se joignent en outre ceux qui résultent d'un style facile, animé, enfin parfaitement

adapté au sujet et auquel la critique la plus sévère ne pourra guère reprocher que deux ou trois néologismes... »

Remarquée par les médecins, cette thèse fut aussi discutée dans les salons, nous disent les biographes d'Esquirol. Elle fut traduite en anglais, puis en italien et en allemand.

*
**

— MEMOIRE ADRESSE AU PREFET DE POLICE DE PARIS.

C'est donc après plusieurs années d'exercice de sa profession qu'Esquirol, à l'âge de 33 ans, passa sa thèse. Mais la soutenance d'une thèse n'était obligatoire que depuis 1803 pour obtenir le titre de Docteur en médecine et ne plus être considéré comme un simple officier de santé.

Il n'avait pas attendu d'avoir soutenu sa thèse pour acquérir une certaine notoriété grâce aux succès obtenus dans sa maison de santé. Dès les années 1803 ou 1804, il avait pris position contre un arrêté du Préfet de Police, M. Dubois, qui exigeait que tout aliéné fût interdit avant d'être admis en hospice ou en maison de santé. Esquirol adressa à M. Dubois un mémoire où il exposait les graves inconvénients de cette mesure en montrant que si l'isolement est toujours nécessaire pour guérir un aliéné, l'interdiction n'est pas indispensable dans tous les cas d'aliénation.

Les archives de la Préfecture de Police ne conservent aucune mention de cet arrêté ou de ce mémoire. Mais dans son traité « Des maladies mentales » (73),

Esquirol rappellera les arguments qu'il fit valoir contre cet arrêté. Nous les résumons ici :

— « Il n'est pas toujours facile de prononcer, au début de la folie, si le délire est fébrile ou chronique; on s'expose, par une interdiction précipitée, à faire déclarer aliéné un individu qui n'a eu qu'un délire fébrile. »

— L'isolement des aliénés doit se faire très rapidement, aussi bien pour le malade que pour protéger sa famille et la tranquillité publique.

— Des faits nombreux démontrent que l'isolement seul a guéri des aliénés et d'autant mieux qu'il a été appliqué plus tôt. Les formalités d'interdiction retarderaient l'isolement et, par conséquent, la guérison.

— Dans les folies intermittentes, l'interdiction sera-t-elle prononcée pour chaque accès et l'interdit sera-t-il obligé de venir chaque fois devant les tribunaux pour déclarer qu'il a recouvré la raison ?

— Dans certains cas où les aliénés sont très raisonnables, il est très difficile de prononcer qu'ils sont atteints de folie, sauf si l'on vit avec eux tous les instants de leur vie. Les juges ne peuvent voir s'ils sont aliénés. L'interdiction sera alors remise à une époque indéfinie et par là le traitement aussi, si bien que le malade pourra se livrer à des actions dangereuses pour lui-même et pour autrui.

— La famille peut reculer à faire interdire le malade tout en voulant bien le faire soigner. Si l'interdiction est obligatoire, il y a un risque d'ajournement du traitement.

Après avoir pris connaissance de ce mémoire, le Préfet suspendit l'exécution de l'arrêté. Mais, ajoute Esquirol, des lois seraient nécessaires pour régler les

mesures de l'isolement, pour rendre légaux les actes intermédiaires entre l'invasion de la folie et l'interdiction, pour prévenir les détentions illégales. C'est pourquoi il participera, plus tard, à l'élaboration de la loi de 1838 sur le régime des aliénés.

⁂

— MARIAGE.

En 1807, Esquirol épousa Anne-Joséphine-Constance Carré, âgée de 19 ans. Le contrat de mariage fut signé le 14 septembre 1807 par devant Maître Péan de Saint-Gilles, notaire à Paris (34).

Anne-Joséphine-Constance Carré était la fille de Jean-Jacques Carré, avocat greffier à la Cour d'Appel de Paris, et de Anne-Marie-Emilie Hacquin. La famille Carré habitait 36, rue Saint-Dominique, dans le 10e arrondissement.

La jeune fille apportait 22.000 francs de dot. Le futur époux avait, à cette époque, de par la succession de sa mère et de son aïeule maternelle, une fortune s'élevant à 20.000 francs, « déduction faite de ce qu'il peut devoir ».

Etaient témoins à ce mariage : Son Excellence Monseigneur Jean Nompère de Champagny, Ministre des Relations Extérieures de l'Empereur, et Madame Victoire, son épouse; Antoine-Jean-Matthieu Siguier, Maître des Requêtes, premier Président de la Cour d'Appel de Paris; Pierre-Jean Agris et Jean Mondel, présidents à la même Cour; Philippe Pinel; Jean-François-Léonard Mérimée, Secrétaire de l'Ecole spéciale des Beaux-Arts; Charles-Joseph-Antoine Schwilgué, médecin, et Laurent Murol, chirurgien.

Schwilgué était un élève de Pinel, attaché à la clinique de la Salpêtrière. Il avait été chargé par Pinel de faire l'analyse des eaux servant aux indigents de l'hospice, et les résultats de ce travail furent publiés au début de « La médecine clinique ». Il fit de nombreux travaux pharmacologiques et publia un « Traité de matière médicale ». A peu près du même âge qu'Esquirol, il fut l'un de ses amis très proches, mais cette amitié fut prématurément rompue par la mort de Schwilgué, en 1808.

Ce mariage consacrait la réussite d'Esquirol en l'introduisant dans la société parisienne. Le ménage ne devait pas avoir d'enfant, mais il se consacrera aux jeunes de son entourage. Esquirol accueillera son neveu Mitivié comme un fils, le guidera dans ses études médicales et sera toujours prêt à aider les membres de sa famille lorsque la nécessité s'en fera sentir. De plus, il recevra chez lui de jeunes étudiants qui deviendront ses élèves et trouveront, rue Buffon, appui, conseils, logement au besoin.

⁂

— PREMIERS VOYAGES.

A partir de 1807, Esquirol commença à voyager en France pour se rendre compte par lui-même de l'état des établissements qui recueillaient les aliénés. Il fit deux voyages, en 1807 et en 1810, pour visiter les hospices des principales villes de France (73). D'après ces visites et celles qu'il accomplira plus tard, il écrira, en 1818, un mémoire intitulé : « Des établissements consacrés aux aliénés en France et des moyens d'améliorer le sort de ces infortunés. » (73). Nous en citons un court

extrait qui résume la situation telle qu'Esquirol l'avait constatée lors de ces voyages :

« J'ai pénétré dans l'asile du malheur où gémit souvent la vertu. J'ai parcouru toutes les villes de France pour visiter les établissements où sont enfermés les aliénés... Je les ai vus nus, couverts de haillons, n'ayant que la paille pour se garantir de la froide humidité du pavé sur lequel ils sont étendus. Je les ai vus grossièrement nourris, privés d'air pour respirer, d'eau pour étancher leur soif, et des choses les plus nécessaires à la vie. Je les ai vus livrés à de véritables geôliers, abandonnés à leur brutale surveillance. Je les ai vus dans des réduits étroits, sales, infects, sans air, sans lumière, enchaînés dans des antres où l'on craindrait de renfermer les bêtes féroces que le luxe des gouvernements entretient à grands frais dans les capitales.

» Voilà ce que j'ai vu presque partout en France, voilà comment sont traités les aliénés presque partout en Europe. »

Ce mémoire fut présenté au Ministre de l'Intérieur pour l'informer. Si les réformes de Pinel avaient transformé les hospices de Paris, elles ne s'étaient pas étendues à la province. Mais, à la suite des suggestions d'Esquirol sur les transformations à effectuer, des travaux furent entrepris par le gouvernement et la situation des aliénés évolua progressivement.

***

— NOMINATION A LA SALPETRIERE.

Depuis la création de sa maison de santé, Esquirol partageait son activité professionnelle entre celle-ci et le service des aliénées de la Salpêtrière. Mais il n'avait pas de poste officiel à la Salpêtrière. Le premier adjoint de Pinel avait été Landré-Bauvais, nommé le 3 février 1801, après des demandes réitérées de Pinel qui réclamait, depuis trois ans, l'adjonction d'un aide. Pinel était aussi secondé par Pussin et sa femme, qui avaient été déplacés de Bicêtre à la Salpêtrière selon les désirs de Pinel.

C'est en 1811 qu'Esquirol obtint un poste officiel. Nous avons retrouvé, aux Archives de l'Assistance Publique, une lettre datée du 10 avril 1811 dans laquelle Pinel demande la nomination d'Esquirol, après le décès du surveillant Pussin (31). Insistant sur la multiplicité des tâches qu'il doit accomplir, il souligne l'aide qu'Esquirol lui a apportée jusque-là : « Il me serait impossible de remplir des devoirs aussi étendus si je n'avais pour adjoint un médecin voué exclusivement depuis plusieurs années à l'étude de l'aliénation mentale, et qui réunit à des talents très distingués une longue expérience et l'habitude de traiter cette maladie. Je ne connais personne qui réunisse autant ces avantages que le Docteur Esquirol, dont l'habitation est d'ailleurs voisine de l'hospice et qui peut se transporter au milieu des aliénées de la Salpêtrière aussi souvent dans la journée que les circonstances pourront le demander. »

Cette demande fut agréée par le Conseil Général de l'hospice, et Esquirol fut nommé médecin surveillant de la division des folles de la Salpêtrière. Il entra en fonction le 1er mai 1811 (32).

CONCLUSION

Né dans un milieu de notables toulousains, où l'ambition personnelle s'alliait au dévouement pour les intérêts d'autrui, Etienne Esquirol reçut une éducation libérale. Il eut une formation intellectuelle étendue, littéraire et scientifique, où une large place était faite aux idées philosophiques de l'époque. Destiné à la prêtrise, il reçut aussi une formation théologique et tout ceci dut favoriser le développement d'une intelligence inventive et réfléchie.

Par suite des événements révolutionnaires, il fut détourné de la prêtrise. Il se dirigea alors vers l'étude de la médecine, puis de l'aliénation mentale. A cette époque où s'exprimait la volonté d'assurer le bonheur de l'humanité par le progrès de la civilisation et par la libération des entraves de toute nature, les idées philanthropiques influençaient les conceptions sur la folie; on cherchait à donner un statut humain à l'insensé en le traitant comme un malade et non plus comme un criminel ou une bête dangereuse.

Elève de Pinel, Esquirol développa à son contact ses facultés d'observation, d'analyse, de recherche personnelle qui s'exprimèrent dès ses premiers travaux. Ses articles et sa thèse annoncent une œuvre qui fut très étendue et qui aborda tous les domaines de la psychiatrie.

Initiateur, avec Pinel, d'un traitement moral où l'aliéné n'est plus traité comme un enfant que l'on cherche à rééduquer par des bonnes paroles, des récompenses ou des punitions corporelles, mais où il reçoit un véritable « choc moral », Esquirol réussit à instaurer un équilibre précaire entre la compréhension de l'aliéné et sa répression. Cet équilibre ne persista pas après la mort d'Esquirol et l'on vit se développer une phase de régression du climat hospitalier.

Dès la création de sa maison de santé, Esquirol sentit l'importance de l'organisation interne d'un établissement d'aliénés. Il écrivit ensuite : « Une maison d'aliénés est un instrument de guérison entre les mains d'un médecin habile, c'est l'agent thérapeutique le plus puissant contre les maladies mentales. »

Continuateur de Pinel, il le remplaça progressivement en étendant son œuvre et influença profondément l'évolution de la psychiatrie en France.

Vu et Permis d'imprimer :

Toulouse, le 5 Mai 1971

Le Président du Conseil de l'Université :
L. LARENG

Le Président de Thèse :
M. SENDRAIL

BIBLIOGRAPHIE

ARCHIVES

ARCHIVES DE MONTGISCARD.

1. — Registres paroissiaux.

ARCHIVES DE TOULOUSE

◆ Archives municipales.

2. — Registres paroissiaux de Saint-Etienne, série GG :
   - — Acte de mariage Esquirol-Montiès, GG 337.
   - — Acte de baptême d'Etienne Esquirol, GG 349.
   - — Actes de baptême des enfants Esquirol.
   - — Acte de décès de Jacquette Montiès, GG 350.

3. — Registres des délibérations de l'administration municipale, série BB :
   - — BB 59 : 1783-1785.
   - — BB 60 : 1787-1788.
   - — BB 61 : 1788-1789.

4. — « Tableaux de l'administration de la ville de Toulouse », série BB :

   BB 260 et suivants : années 1785 et suivantes.

5. — Administration de la ville de Toulouse, série BB :
   - — BB 250 : 1788-1789.
   - — BB 254 : 1766-1783.

6. — Rôles de capitation du Capitoulat de la Pierre, série CC :
   - — CC 1049 à CC 1056.

7. — Recensement de 1790 : CC 2859.

8. — Contribution foncière de 1791 : série 1 G.

9. — Impôts de la période révolutionnaire, série 2 G :
   — Relevé du tiers des citoyens imposés : 2 G7.
   — Recette de la taxe forcée ou révolutionnaire sur les riches : 2 G8.

10. — Territoriaux n° 21, 32, 31.

11. — Hommages n° 2954.

12. — Comptes de l'hospice de la Grave : GG 956 - 2 L 10. Série 3 Q.

13. — Extrait du registre des délibérations du Directoire du Département de la Haute-Garonne : 3 Q 3.

14. — Procès-verbaux des assemblées primaires, listes des électeurs et des éligibles : 1 K 16.

◆ Archives de la Bourse des Marchands (Chambre de Commerce).

15. — Registres des délibérations; D4 : 1760-1785.
E 1325 : 1785-1792.

15. — Registre des commissions : D 5.

◆ Archives Departementales.

Fonds des Notaires.

16. — Maître Boyer : Contrat de mariage Esquirol-Montiès.

17. — Maître Campmas : Testament de Pierre Montiès.
Contrat de mariage Mitivié-Esquirol.
Contrat de mariage Esquirol-Majorel.
Contrat de mariage Esquirol-Benech.

18. — Maître Flotard : Acte de vente de la maison Esquirol.

19. — Enregistrement du testament de Jean-Baptiste Esquirol : série Q.

20. — Carrié : Monographie du canton de Montgiscard.

21. — Administration de la Grave, série L : L 4066, L 4068, L 4069.

22. — Fonds des Doctrinaires, série D : 13 D 72.

23. — Enseignement supérieur : L 2557.

24. — Registres des délibérations de la mairie de Montgiscard : L 4535.

24 *bis* — Conspiration royaliste à Montgiscard : L 2273.

25. — Transcription de Villefranche, vol. 17, n° 681.

ARCHIVES DE SAINT-SULPICE.

26. — Matériaux pour la vie de M. Emery, tome X, page 5.

ARCHIVES DE MONTPELLIER.

27. — Archives Departementales, Instruction publique, série L.

ARCHIVES DU VAL-DE-GRACE.

28. — Lettre de Jean-Dominique Larrey.

ARCHIVES DE PARIS.

◆ Archives de la Faculte de Medecine.

29. — Registres journaliers des élèves inscrits pour suivre les cours des deux semestres, an VII, an VIII, an IX.

29 *bis* — Registres décadaires, an VII, an VIII, an IX.

30. — Procès-verbaux du Conseil d'administration de l'Ecole de Santé.

◆ Archives de l'Assistance Publique.

31. — Délibérations du Conseil Général des hospices civils de Paris, tome 24, n° 10465.

32. — Etat du personnel médical des hospices de Paris.

◆ Archives Nationales.

Minutier Central des Notaires.

33. — Maître Delaloge, Notoriété après le décès de M. Esquirol. CV 1654.

34. — Maître Pean de Saint-Gilles, Contrat de mariage Esquirol-Carré, XCI 1448.

Série F 17.

35. — « Plan général de l'enseignement dans l'Ecole de Santé de Paris » par le Comité d'Instruction Publique, Paris, an III.

36. — « De l'état actuel de l'Ecole de Santé de Paris », Paris, an VI.

37. — Ecole de Santé de Montpellier, F 17 2293, F 17 2294.

◆ Archives de la Seine.

38. — Registre des mutations, DQ 18.

39. — Enregistrement de la succession collatérale et entre étrangers de Jean-Etienne-Dominique Esquirol, DQ 7 3973.

40. — ARCHIVES DE CASTRES.

OUVRAGES

41. — Adher (J.). Le comité des subsistances de Toulouse : 12 août 1793 - 3 mars 1795. Correspondance et délibérations. Toulouse, 1912.

42. — Adher (J.). L'Instruction Publique dans la Haute-Garonne (1790-1806). Extrait du « *Bulletin de la Société de géographie de Toulouse* ». Toulouse, 1891.

43. — Adher (J.). Recueil de documents sur l'Assistance publique dans le district de Toulouse de 1789 à 1800. Toulouse, 1918.

44. — Alaize (P.). Les aliénés dans les cahiers de doléances aux Etats Généraux de 1789. *Archives Internationales de Neurologie*, 1924, I.

45. — Annales de therapeutique psychiatrique. La psychiatrie française dans ses rapports avec les autres psychiatries. *Presses Universitaires de France*, 1969, tome IV.

46. — Ariste et Braud. Histoire populaire de Toulouse. Toulouse, 1898.

47. — Baillarger. Eloge d'Esquirol. *Annales médico-psychologiques*, 1863.

48. — Baour. Almanach historique de la ville de Toulouse, 1780 à 1789.

49. — Barbot (J.). — Les Chroniques de la Faculté de Médecine de Toulouse du 13e siècle au 20e siècle. *Thèse Médecine.* Toulouse, 1905.

50. — Baruk (H.). — La psychiatrie française de Pinel à nos jours. *Presses Universitaires de France*, 1967.

51. — Boisart. La compagnie de Saint-Sulpice. Trois siècles d'histoire.

52. — Bollotte (G.). Pinel et la réforme de l'enseignement de l'art de guérir. *Information psychiatrique,* 1970, 46, n° 7.

53. — Boudié. Biographie d'Esquirol. *Annales médico-psychologiques,* 1847.

54. — Buchalet (M.-F.). — L'assistance publique à Toulouse au 18e siècle. *Privat,* 1904.

55. — Busquet (P.). Les biographies médicales. Tome I. *Baillière et Fils,* 1927.

56. — Cammas (J.). L'étudiant en médecine et la médecine en Languedoc aux 17e et 18e siècles. *Thèse Médecine.* Toulouse, 1934.

57. — Castéras (P. de). La société toulousaine à la fin du 18e siècle. *Privat,* 1891.

58. — Chabbert (P.). Les années d'études de Philippe Pinel : Lavaur, Toulouse, Montpellier. *Monspeliensis Hippocrates,* 1960, 7.

59. — Chabbert (P.). Philippe Pinel à Paris (jusqu'à sa nomination à Bicêtre). *XIXe Cong. int. Histoire de la Médecine. Basel,* 1964, p. 589-595.

60. — Clos (L.). Etude historique sur le Capitoulat toulousain. *Privat,* 1887.

61. — Colombier et Doublet. Instruction sur la manière de gouverner les insensés et de travailler à leur guérison dans les asiles qui leur sont destinés. Paris, *Imprimerie Royale,* 1785.

62. — Congres des alienistes et neurologistes. (Toulouse, août 1897). Journal « *Le Télégramme* », 3 août 1897.

63. — Connac (E.). La Révolution à Toulouse et dans le département de la Haute-Garonne. Extrait de la « *Revue des Pyrénées* », Toulouse, 1884.

64. — Coppolani (J.). Toulouse. Etude de géographie urbaine. *Thèse Lettres,* Toulouse, 1951.

65. — Corlieu (A.). Centenaire de la Faculté de Médecine de Paris, 1794-1894. Paris, 1896.

66. — Corraze (R.). Anciens maîtres et anciens élèves de l'Esquile sous les Doctrinaires. Toulouse, 1940.

67. — Corraze (R.). L'Esquile, Collège des Doctrinaires (1654-1792).

68. — Danner (L.). Etude sur Esquirol. Son influence sur la marche de la pathologie mentale. *Thèse Médecine, Paris*, 1858.

69. — Delasiauve. Discours à l'inauguration de la statue d'Esquirol. *Annales médico-psychologiques*, 1863, I.

70. — Delmas (P.). Les étapes de l'enseignement clinique à Montpellier. *Montpellier médical*, 1926, 48, n° 21.

71. — Dutil (L.). La Haute-Garonne et sa région. Toulouse, 1929.

72. — Esquirol (E.) Article « Maison d'aliénés », *Dictionnaire des Sciences médicales*, 1818, XXX.

73. — Esquirol (E.). — Des maladies mentales considérées sous les rapports médical, hygiénique et médico-légal. *Baillière*, 1838.

74. — Esquirol (E.). Des passions considérées comme causes, symptômes et moyens curatifs de l'aliénation mentale. *Thèse Médecine*, Paris, 1805.

75. — Esquirol (E.). Observation sur l'application du traitement moral à la manie. *Journal Général de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacie*, thermidor an XI, 17.

76. — Esquirol (E.). Observation pour servir à l'histoire du traitement de la manie. *Journal Général de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacie*, ventôse an XII, 19.

77. — Falret. Discours sur la tombe d'Esquirol. *Bulletin de l'Académie de Médecine*, tome VI, p. 335.

78. — Ferroni (A.). Une maison de santé pour le traitement des aliénés à la fin du 18e siècle : la maison Belhomme. *Thèse Médecine*, Paris, 1954.

79. — Gautier (J.). Ces messieurs de Saint-Sulpice. *Arthème Fayard*, 1957.

80. — Gaxotte (P.). La Révolution française. *Arthème Fayard,* 1928.

81. — Guitard (P.). Monographie du canton de Montgiscard. Extrait des « *Mémoires des Sciences physiques et naturelles* », Toulouse, 1874.

82. — Hoesl (P.). Madame Molé de Champlâtreux. *Spes,* 1959.

83. — Joly. Notice sur Esquirol. *Gazette médicale de Toulouse,* 1854, p. 57.

84. — Journal General de Medecine, de Chirurgie et de Pharmacie, 1800, 26, p. 229. Bibliographie médicale : article sur la thèse d'Esquirol.

85. — Journal Universel et Impartial du Departement de la Haute-Garonne et Affiches de Toulouse, 4 avril 1792, n° 27, et 1er décembre 1792, n° 96.

86. — Journal de Toulouse. L'Observateur Republicain ou l'Antiroyaliste, 19 vendémiaire an VIII, n° 10, et 23 vendémiaire an VIII, n° 12.

87. — Kunstler (C.). La vie quotidienne sous Louis XVI. *Hachette,* 1950.

88. — Laignel-Lavastine et Vinchon. Essai sur la médecine de l'esprit au 18e siècle. *Paris médical,* 4 février 1922.

89. — Laignel-Lavastine. Histoire générale de la médecine, de la pharmacie, de l'art dentaire et de l'art vétérinaire. *Albin Michel,* 1936, tome III.

90. — Lamouzèle (E.). Essai sur l'administration de la ville de Toulouse à la fin de l'Ancien Régime (1783-1789). Paris, 1810.

91. — Lamouzèle (E.). Toulouse au 18e siècle, d'après « *Les heures perdues* » de Pierre Barthès. Toulouse, 1914.

92. — Lechler (W.-H.). Philippe Pinel. Seine familie, seine jugend, und studienjahre. Munich, 1959.

93. — Leflon. Monsieur Emery. *Bonne Presse,* 1945.

93 *bis* — Legée (G.). L'évolution de l'étude clinique, sociale et juridique de l'aliénation mentale sous l'impulsion de Jean-Etienne-Dominique Esquirol (1772-1840). *96e Congrès National des Sociétés Savantes.* Toulouse, 14 avril 1971.

94. — Legrand du Saule. Esquirol. *Annales médico-psychologiques,* 1863, I.

95. — Leuret. J.-E.-D. Esquirol. *Gazette médicale de Paris,* 1841, IX.

96. — Levrat (E.). Jean-Etienne-Dominique Esquirol. *Express du Midi,* 27 février 1928.

97. — Liard (L.). L'enseignement supérieur en France, 1789-1809. *A. Colin,* 1888 et 1894 (2 tomes).

98. — Macary (S.). Inventaire des Archives de la Bourse des Marchands de Toulouse. Toulouse, 1903.

99. — Maison imperiale de Charenton. Inauguration de la statue d'Esquirol le 22 novembre 1862. *Baillière,* 1862.

100. — Mandoul (J.). Les municipalités de Toulouse pendant la Révolution. Extrait du « *Recueil de législation* », 1906, II.

101. — Marchant (G.). Esquirol. *Discours prononcé à la séance solennelle de la Société Impériale de Médecine, Chirurgie et Pharmacie de Toulouse.* Toulouse, 1868.

102. — Marinière (G.). Les marchands d'étoffe de Toulouse à la fin du 18e siècle. *Annales du Midi,* 1958, 70.

103. — Maygrier. Annuaire médical. Paris, 1810.

104. — Mesuret (R.). Evocation du vieux Toulouse. *Editions de Minuit,* 1960.

105. — Michaud. Biographie universelle.

106. — Molinéry (R.). L'Ecole de Médecine de Toulouse au 17e et au 18e siècles. *Paris médical,* 4 mai 1929.

107. — Nux (H.). Alexis Larrey (1750-1827), chef de famille et chef d'école. Ses élèves. Extrait du « *Toulouse médical* », 52e année, n° 1 et n° 2.

108. — Parant (V.). Esquirol (1772-1840). *Toulouse médical,* 1er mars 1920.

109. — Pariset (M.). Discours sur la tombe d'Esquirol. *Bulletin de l'Académie de Médecine,* tome VI, p. 329.

110. — Pariset (M.). Eloge de J.-E.-D. Esquirol, lu dans la séance publique annuelle du 17 décembre 1844. *Mémoires de l'Académie Royale de Médecine,* tome XI.

111. — Pariset (M.). Histoire des membres de l'Académie de de Médecine. Tome II, p. 425-482. *Baillière,* 1845.

112. — Pasquier (F.). Notes et réflexions d'un bourgeois de Toulouse au début de la Révolution d'après des lettres intimes. Toulouse, 1917.

113. — Pinel (P.). La médecine clinique. Paris, 1804, 2e édition.

114. — Pinel (P.). Nosographie philosophique ou la méthode de l'analyse appliquée à la médecine. Paris, an XI (1803), 2e édition.

115. — Pinel (P.). Traité médico-philosophique sur l'aliénation mentale. Paris, 1809, 2e édition.

116. — Prévost (A.). L'Ecole de Santé de Paris, 1794-1809. Paris, 1901.

117. — Ramet. Histoire de Toulouse. *Tarride,* 1934.

118. — Ristich de Groote (M.). La folie à travers les siècles. *Laffont,* 1967.

119. — La Rochefoucauld-Liancourt. Rapport à l'Assemblée Constituante, le 15 juillet 1790. Paris, 1790.

120. — Rouzaud (H.). Le séjour d'une Anglaise à Toulouse en 1785. *Revue des Pyrénées,* 1911.

121. — Rozy (H.). La Chambre de Commerce à Toulouse au 18e siècle. Extrait des « *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse* ». 1879, tome I, 2e semestre.

122. — Ségur (Marquis de). Vie de Madame Molé. Paris, 1880.

123. — Sémelaigne (R.). Les grands aliénistes français. Paris, 1894.

124. — Sémelaigne (R.). Les pionniers de la psychiatrie française avant et après Pinel. *Baillière et Fils,* 1930.

125. — Sendrail (M.). Sept siècles de pensée médicale à la Faculté de Toulouse. *Médecine de France,* 1955, 64.

126. — Sendrail (M.). Le serpent et le miroir. *Plon,* 1954.

127. — Sentou (J.). Fortunes et groupes sociaux à Toulouse sous la Révolution, 1789-1799. *Thèse Doctorat ès Lettres, Privat,* 1969.

128. — Simon-Bailly (R.). Souvenirs d'un élève des Ecoles de Santé de Strasbourg et de Paris pendant la Révolution. *Strasbourg médical,* 1924.

129. — Soubiran (A.). Le baron Larrey, chirurgien de Napoléon. *Fayard,* 1966.

130. — Tenon. Mémoires sur les hôpitaux de Paris. Paris, 1788.

131. — Timbal (L.). Un grand médecin français. Etienne Esquirol, 1772-1840. Extrait du « *Toulouse médical* », 1er et 15 juillet 1938.

132. — Triaire (P.). Dominique Larrey et les campagnes de la Révolution et de l'Empire, 1768-1842. *Mame,* 1902.

133. — Triaire (P.). Récamier et ses contemporains (1774-1852). *Baillière,* 1899.

134. — Viala (L.). La question des grains et de leur commerce à Toulouse au 18e siècle (de 1715 à 1789). *Privat,* 1909.

135. — Vié (L.). L'enseignement supérieur à Toulouse de 1793 à 1810. Extrait du « *Recueil de législation de Toulouse* », 1906, II.

136. — Vié (L.). L'Université de Toulouse pendant la Révolution (1789-1793). Extrait du « *Recueil de législation de Toulouse* », 1905.

137. — Villain (J.). La France moderne. Grand dictionnaire généalogique, historique et biographique. Montpellier, 1911.

138. — Wiriot (M.). L'enseignement clinique dans les hôpitaux de Paris entre 1794 et 1848. *Thèse Médecine,* Paris, 1970.

139. — Wolff (P.). Histoire de Toulouse. *Privat,* 1961, 2e édition.

TABLE DES MATIERES

PAGES

INTRODUCTION .. 15

I. — ORIGINES FAMILIALES ET CADRE DE VIE. 21

— Montgiscard .. 21

— Toulouse .. 23

— Jean-Baptiste Esquirol .. 32

II. — ENFANCE ET JEUNESSE .. 45

— L'Esquile .. 47

— Saint-Sulpice .. 50

— Toulouse .. 53

— L'Armée des Pyrénées .. 59

— Montpellier .. 60

— La famille Esquirol .. 61

III. — PARIS .. 69

— L'Ecole de Santé .. 70

— La Salpêtrière, Pinel .. 76

— La maison de santé de la rue Buffon .. 88

— Articles et thèse .. 93

— Mémoire adressé au Préfet de Police de Paris. 103

— Mariage .. 105

— Premiers voyages .. 106

— Nomination à la Salpêtrière .. 108

CONCLUSION .. 109

BIBLIOGRAPHIE .. 111